



RAPPORT 2025

> PAYS DE LA LOIRE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2025 DE L'OPTL

> PAYS DE LA LOIRE

AFT PAYS DE LA LOIRE
BP 88136
2 rue Jean Mermoz
44984 SAINTE LUCE SUR LOIRE
Tél. 06 86 42 55 00
paysdelaloire@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Pays de la Loire grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2025 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, France Travail, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Édito	4
Champ d'application et d'observation	5
Entreprises et établissements	8
Effectifs	14
Rémunération	31
Démographie	34
Mouvements de main-d'œuvre	39
Intérim	44
Marché du travail	45
Formation	51
Insertion professionnelle	58
Prospective	62

Édito

Les membres de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique Pays de la Loire sont heureux de vous présenter l'édition 2025 du tableau de bord régional.

La période sous revue porte sur les établissements et les effectifs de notre champ conventionnel au 31 décembre 2024, à savoir, ceux appartenant à la Convention Collective Nationale des Transports routiers et des activités auxiliaires de transport.

Dans un contexte économique ralenti, marqué par une croissance modérée, notre secteur navigue dans un environnement où les coûts demeurent élevés et les marges contraintes, alors que la transition énergétique et la transformation technologique imposent de nouveaux défis d'adaptation...

Vous trouverez dans ce rapport, les données statistiques régionales, caractéristiques des établissements employeurs, évolution des effectifs salariés par secteurs d'activité et familles professionnelles, typologie des emplois, indicateurs démographiques, les formations dans la branche, l'insertion des jeunes diplômés ainsi qu'un volet « prospective » en fin de rapport.

Au-delà des statistiques le personnel reste le bien le plus précieux d'une entreprise. Il est garant de la création de valeur et de la satisfaction des clients. Et pour assurer la pérennité des entreprises dans un monde incertain, il est essentiel de donner la priorité aux collaborateurs, de poursuivre l'attractivité de nos métiers, de former sans cesse les professionnels de demain, de fidéliser et de rester créatif et innovant.

Au 31 décembre 2024, la branche transport & logistique compte près de 53 960 salariés répartis sur plus de 2030 établissements, environ 5% de l'emploi marchand en région. La population féminine représente 20.9% des effectifs alors que les jeunes de moins de 25 ans, à peine 5%

Nous remercions très sincèrement les répondants à l'enquête tableau de bord sans qui, cet outil de connaissance ne pourrait exister ainsi que les partenaires sociaux, membres de l'Observatoire régional, pour leur implication.

En vous souhaitant une agréable lecture,

Président OPTL

Eric BALSAMA

Vice-Président OPTL

Eric RABOUIN

Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNEFP) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle et à l'emploi dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNEFP, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications.

Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport concerne les entreprises du champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la nouvelle NAF REV-2)

Terminologie utilisée dans le présent document

NAF REV. 2 *Intitulé du poste*

Transport routier de marchandises (TRM)

- 49.41A *Transports routiers de fret interurbains*
- 49.41B *Transports routiers de fret de proximité*
- 53.20Z *Autres activités de poste et de courrier*
- 80.10Z *Activités de sécurité privée (*)*

Transport routier de voyageurs (TRV)

- 49.39A *Transports routiers réguliers de voyageurs*
- 49.39B *Autres transports routiers de voyageurs*

Déménagement (DEM)

- 49.42Z *Déménagement*

Location (LOC)

- 49.41C *Location de camions avec chauffeur*
- 77.12Z *Location et location-bail de camions (*)*

Auxiliaires de transport (AUX)

- 52.29A *Messagerie, fret express*
- 52.29B *Affrètement et organisation des transports (*)*

Prestataires logistiques (PRL)

- 52.10B *Entreposage et stockage non frigorifique (*) / (**)*

Transport sanitaire (TRS)

- 86.90A *Ambulances*

Les familles professionnelles de la Branche

CODES	DÉNOMINATIONS	DÉFINITIONS
1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT	<i>Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Transports routiers et messagerie/fret express</i> • <i>Transports multimodaux</i> • <i>Déménagements</i> • <i>Location</i> • <i>Transport de voyageurs</i> • <i>Transport sanitaire</i> 	
5	LOGISTIQUE/MANUTENTION/MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de logistique, de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
6.1	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Transport de personnes</i> 	
6.1.1	<ul style="list-style-type: none"> > <i>Transport de voyageurs</i> 	
6.1.1.1	<ul style="list-style-type: none"> > 1^{er} groupe 	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
6.1.1.2	<ul style="list-style-type: none"> > 2^e groupe 	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1^{er} groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
6.1.2	<ul style="list-style-type: none"> > <i>Transport sanitaire</i> 	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
6.2	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Transport de marchandises</i> 	
6.2.1	<ul style="list-style-type: none"> > 1^{er} groupe 	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
6.2.2	<ul style="list-style-type: none"> > 2^e groupe 	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
6.2.3	<ul style="list-style-type: none"> > 3^e groupe 	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
7	MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATERIELS	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier) et des matériels.</i>
8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>

Méthodologie

Enquête annuelle OPTL

Une enquête annuelle, menée depuis 1990 par les délégations régionales de l'AFT, recueille des informations auprès d'un échantillon représentatif d'établissements.

- En 2025, en **Pays de La Loire**, **139 questionnaires** ont été exploités, représentant **9 886 salariés** (6.8 % des établissements, 18.3 % des salariés de la branche conventionnelle régionale).
- La méthode repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur.
- Les résultats servent de base aux pondérations statistiques et à l'élaboration des Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation.
- Les données permettent notamment de ventiler les effectifs en **familles professionnelles** selon une nomenclature spécifique à la Branche.

Note aux lecteurs : Les résultats présentés reposent sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'établissements. Ils doivent être interprétés avec prudence et reflètent des tendances générales au sein de la branche, sans prétendre fournir des valeurs exactes pour l'ensemble de la population.

Ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité NAF présentent un périmètre plus large que celui de la Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport : **80.10Z, 77.12Z, 52.29B, 52.10B**.

Des coefficients d'ajustement sont donc appliqués aux statistiques publiques pour ne retenir que la part réellement concernée.

Sources et calage des séries

Les enquêtes régionales sont redressées sur la base des statistiques de l'ACOSS et de l'Urssaf Caisse nationale. L'ensemble des séries utilisées a été actualisé et rétropolé pour assurer la cohérence des données sur toute la période étudiée. Les statistiques publiées ne sont donc pas directement comparables avec celles des éditions précédentes.

Les données publiques sont complétées par un large ensemble de sources administratives et privées : Ministère de la Transition écologique, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Ministère de la Santé et de la Prévention, Urssaf Caisse Nationale, France Travail, INSEE, DARES, Ellisphère (Entreprise d'ingénierie et études techniques), OPCO Mobilités, FONGECFA-Transport, AGEFCFA-Voyageurs, AFT, AFTRAL, Promotrans, EST, CPNEFP, Klesia, AGEFIPH, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Comité National Routier, ANCESU, Prism'emploi.

Livrables

- **Rapport national OPTL** : portrait annuel de la branche et grands enjeux emploi/formation.
- **Rapport régional OPTL** : déclinaison locale des données nationales, approfondissement des spécificités régionales.
- **Synthèse régionale et sectorielle** : documents courts présentant les chiffres clés par secteur et région.
- **Synthèses personnalisées** : indicateurs RH remis aux entreprises ayant répondu à l'enquête.
- **Présentation publique** : conférence régionale favorisant l'échange entre la branche et les institutions.

La part des conducteurs routiers de la Branche professionnelle parmi l'effectif en conduite de l'ensemble de l'économie

L'exploitation des Données Sociales Nominatives 2020 permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité. Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises, les PCS à considérer sont :

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)

Pour la conduite de véhicules de transport de personnes :

- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
- 526e Ambulanciers (salariés)

Au niveau national, on met en évidence que 60 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui.

En effet, la Branche concentre 76% des conducteurs routiers et grands routiers et 38% des conducteurs livreurs. 56% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche tandis que 43% exercent dans le transport urbain. La Branche rassemble la grande majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire (95%), les autres sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

Entreprises et établissements

Depuis la parution, en mars 2024, de l'Insee Résultats sur les stocks d'unités légales et d'établissements économiquement actifs pour les années 2014 à 2021, les dénombrements d'unités légales et d'établissements sont produits selon un dispositif et une méthodologie rénovée. Désormais, seuls sont décomptés les unités légales et établissements, marchands et productifs, ayant eu une activité économique effective au cours de l'année. En conséquence, les nouveaux stocks sont plus réduits, de 14 % en 2020, que ceux produits par l'ancien Répertoire des entreprises et des établissements (REE). Le nouveau dispositif de démographie d'entreprises, appelé Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE), vise à mieux rendre compte des unités légales et des établissements ayant eu une activité réelle au cours de l'année.

Concrètement, selon le dispositif SIDE, le caractère « économiquement actif » des unités légales est établi sur la base des critères suivants, connus de sources administratives : chiffre d'affaires positif, effectifs salariés au cours de l'année ou à défaut, déclaration fiscale se rapportant à l'année considérée. Par exception, s'agissant des unités légales relevant du régime du micro-entrepreneur, seul un critère de chiffre d'affaires est appliqué : on considère comme actives les unités ayant déclaré un chiffre d'affaires strictement positif au cours de l'année. Quant aux établissements, ils sont considérés comme « économiquement actifs », selon le dispositif SIDE, s'ils ont employé des salariés au cours de l'année ou s'ils ont été siège d'une unité légale « économiquement active ». Par conséquent, les chiffres des années précédentes ont été recalculés d'où la différence avec les précédents rapports OPTL.

Entreprises sans salarié au 31 décembre (ou dont l'effectif est inconnu)

Pays de la Loire

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	638	727
5320Z	3 519	2 804
TRV	32	38
DEM	22	27
LOC	21	29
AUX	25	30
PRL	16	15
TRS	27	36
Total	4 299	3 706

Source : INSEE - SIDE

En 2022, on observe une diminution du nombre d'entreprises sans salarié dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport, avec une baisse de 14 % constatée par rapport à 2021. Cette diminution est notamment liée au nombre d'entreprises sans salarié du transport routier de marchandises, plus particulièrement l'activité 5320Z « Autres activités de postes et de courrier » qui concentre les services de livraison à domicile. Toutefois, sans prendre cette activité en compte, le nombre d'entreprises sans salarié de la Branche a augmenté de 13.5 % entre 2021 et 2022.

Établissements sans salarié au 31 décembre

Pays de la Loire

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	748	831
5320Z	3 589	2 871
TRV	41	41
DEM	27	31
LOC	23	33
AUX	36	39
PRL	17	17
TRS	38	58
Total	4 519	3 920

Source : INSEE - SIDE

En parallèle, le nombre d'établissements sans salarié de la Branche a diminué de 15.3 % en 2022. Le code APE 5320Z est en partie responsable de cette diminution (-20 % d'établissements sans salarié). Toutefois, le TRM sans cette activité voit le nombre de ses établissements sans salarié augmenter de 11 %. De plus, nous observons une hausse, notamment pour le déménagement (+14.8 %), la location (+43.5 %), les auxiliaires de transport (+8.3 %) et le transport sanitaire (+52.6 %).

Entreprises avec salariés au 31 décembre

Pays de la Loire

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	1 054	1 070
5320Z	29	35
TRV	69	67
DEM	41	43
LOC	41	44
AUX	63	59
PRL	12	12
TRS	192	179
Total	1 501	1 508

Source : INSEE - SIDE

Concernant les entreprises avec salariés, la tendance en 2022 est à la hausse dans tous les secteurs d'activité de la Branche, excepté pour le transport sanitaire (-6,8 %) et les auxiliaires de transport (-6,3%). Au global, le nombre d'entreprises avec salariés a augmenté de 0,5 % en 2022.

Établissements avec salariés au 31 décembre

Pays de la Loire

Secteur	2014	2018	2022	2023	2024
TRM sans 5320Z	1 094	1 104	1 253	1 247	1 244
5320Z	38	35	37	36	34
TRV	135	123	122	123	124
DEM	47	46	51	49	50
LOC	70	65	67	67	65
AUX	205	202	216	221	222
PRL	40	48	60	62	62
TRS	329	280	245	243	236
Total	1 957	1 903	2 051	2 048	2 038

Source : Urssaf Caisse nationale

Après avoir connu une progression en 2022 (+7,8 %), le nombre d'établissements avec salariés de la Branche ralentit en 2024 (-0,5 %). Le secteur du transport sanitaire connaît la plus forte baisse (-28,3 %) tandis que la plus forte hausse du nombre d'établissements avec salariés s'observe chez les prestataires logistiques (+55 %).

Créations d'établissements et évolution en %

Pays de la Loire

Secteur	Nombre		Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	24	521	27 %	52 %	51 %
5320Z	2	2 082	-60 %	21 %	21 %
TRV	1	9	0 %	-53 %	-50 %
DEM	0	8	-100 %	-62 %	-64 %
LOC	0	3	-100 %	-56 %	-59 %
AUX	3	13	-66 %	-23 %	-39 %
PRL	3	10	106 %	38 %	50 %
TRS	2	26	-33 %	30 %	22 %
Total	36	2 671	-14 %	24 %	23 %

Source : INSEE - SIDE

En 2024, la Branche enregistre une forte reprise des créations d'établissements, avec une hausse globale de 23 % par rapport à 2023, soit 2 707 nouvelles structures.

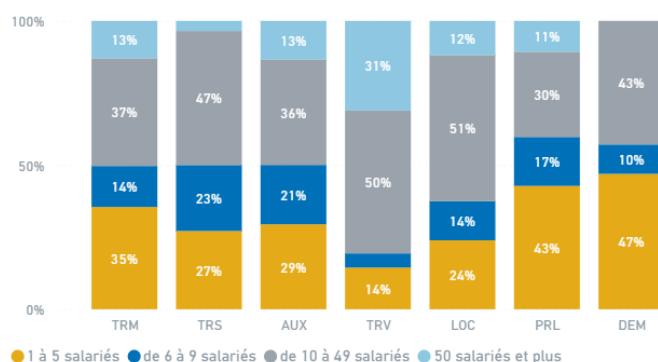
Cette dynamique est principalement portée par le transport routier de marchandises (TRM), dont le nombre de créations progresse nettement : +51 % pour le TRM sans 5320Z et +21 % pour le code 5320Z.

À l'inverse, plusieurs secteurs affichent un repli marqué, notamment le transport routier de voyageurs (-50 %), le déménagement (-64 %) et les auxiliaires de transport (-39 %).

Certaines activités connaissent toutefois une embellie, comme les prestataires logistiques (PRL), en forte hausse de 50 % et le transport sanitaire (TRS) enregistre une hausse (+22 %).

Répartition des établissements par secteur et taille

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



Dans la Branche, en 2024, la majeure partie des établissements emploient de 10 à 49 salariés, une proportion relativement stable par rapport à 2023. La proportion de tels établissements est particulièrement représentée dans le transport routier de voyageurs et la location avec respectivement 51 % et 50 % d'établissements avec de 10 à 49 salariés. À l'inverse, les prestataires logistiques (43 %) et le déménagement (47 %) se distinguent par une forte présence de petites structures, employant moins de 10 salariés.

Source : Urssaf Caisse nationale

Défaillances d'entreprises et évolution en %

Pays de la Loire

Secteur	Nombre			Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	NC	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	63	53	133	7 %	26 %	24 %
5320Z	4	57	637	33 %	-75 %	-21 %
TRV	4	1	2	300 %	0 %	250 %
DEM	2	0	4	-50 %	-100 %	-33 %
LOC	0	2	3	-100 %	-76 %	-52 %
AUX	4	1	3	30 %	-1 %	-12 %
PRL	0	1	1	0 %	2 %	105 %
TRS	7	2	34	40 %	100 %	438 %
Total	85	117	817	11 %	-59 %	-9 %

Source : Ellisphère

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Nota bene : la colonne « NC », pour « Non Communiqué », indique le nombre d'entreprises défaillantes dont on ignore si elles ont ou non des salariés.

En 2024, la grande majorité des défaillances concerne des établissements sans salarié, principalement issus du transport routier de marchandises (avec le code 5320Z).

Le transport sanitaire enregistre une hausse particulièrement marquée des défaillances, avec une progression de +438 % entre 2023 et 2024, traduisant un fort rattrapage ou une fragilisation conjoncturelle du secteur.

À l'inverse, le secteur de la location présente une baisse significative des défaillances (-52 %) sur la même période, témoignant d'une amélioration de sa stabilité économique.

Défaillances d'entreprises par cause

Pays de la Loire

Part des liquidations judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	1 %	25 %	2 %	3 %
2024	5 %	27 %	1 %	4 %

Part des redressements judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	0 %	18 %	0 %	1 %
2024	2 %	12 %	1 %	2 %

Source : Ellisphère

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

En 2024, les défaillances d'entreprises concernent majoritairement des établissements employeurs, confirmant la prédominance des structures avec salariés dans la dynamique de cessation d'activité.

Les cessations d'activité non judiciaires constituent la principale composante des défaillances, tandis que les procédures collectives restent minoritaires.

Les liquidations judiciaires représentent 4 % de l'ensemble des défaillances et les redressements judiciaires environ 2 %, proportions stables mais en légère hausse en volume par rapport à 2023.

Nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires

Pays de la Loire

Activité	Liquidation judiciaire			Redressement judiciaire		
	2023	2024	Évolution	2023	2024	Évolution
TRM	140	157	12 %	258	442	71 %
TRV	0	0	0 %	0	50	0 %
DEM	0	0	0 %	0	0	0 %
LOC	0	0	0 %	0	0	0 %
AUX	0	58	0 %	0	0	0 %
PRL	0	0	0 %	0	0	0 %
TRS	0	10	0 %	63	0	-100 %
Total	140	225	60 %	321	492	53 %

Source : Ellisphère

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Entre 2023 et 2024, le nombre de salariés concernés par les procédures collectives s'est nettement accru. Les effectifs touchés par les redressements judiciaires ont augmenté de 53 %, tandis que ceux liés aux liquidations judiciaires ont progressé de 60 %.

Au total, la Branche compte près de 500 salariés concernés par des redressements judiciaires et plus de 225 salariés par des liquidations judiciaires.

La répartition sectorielle montre une forte concentration dans le transport routier de marchandises, qui regroupe 71 % des salariés touchés par des redressements et 12 % de ceux concernés par des liquidations.

Effectifs

53 960 salariés dans la Branche au 31 décembre 2024

Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé

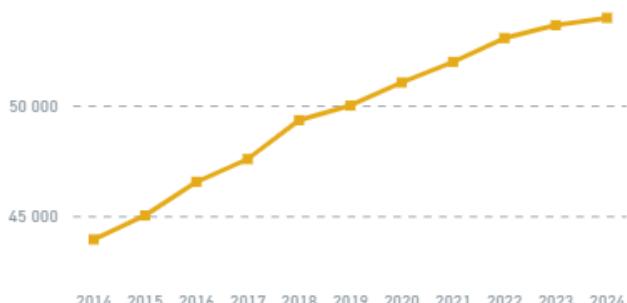
Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Secteur d'activité	Total	%
Transport routier de marchandises	30 786	57,1 %
4941A	19 765	36,6 %
4941B	9 761	18,1 %
5320Z	933	1,7 %
8010Z	327	0,6 %
Transport routier de voyageurs	7 547	14,0 %
4939A	4 667	8,6 %
4939B	2 880	5,3 %
Déménagement	410	0,8 %
4942Z	410	0,8 %
Location	1 721	3,2 %
4941C	1 401	2,6 %
7712Z	320	0,6 %
Auxiliaires de transport	7 905	14,6 %
5229A	2 445	4,5 %
5229B	5 460	10,1 %
Prestataires logistiques	1 560	2,9 %
5210B	1 560	2,9 %
Transport sanitaire	4 031	7,5 %
8690A	4 031	7,5 %
Total	53 960	100,0 %

L'effectif salarié a augmenté de **0,6%** en 2024

Évolution des effectifs d'emploi au 31 décembre

Pays de la Loire



Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionnel

En 2024, la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport a enregistré la création de plus de 330 emplois supplémentaires. L'effectif total s'établit ainsi à 53 960 salariés au 31 décembre 2024, soit une progression annuelle de 0,6 %.

Cette dynamique reste positive, mais confirme le ralentissement de la croissance de l'emploi observé depuis deux ans : après une hausse de 2,1 % en 2022, celle-ci n'avait déjà été que de 1,1 % en 2023.

Cette tendance s'inscrit dans un contexte plus large de modération du marché du travail, l'ensemble de l'économie n'enregistrant qu'une augmentation de 0,3 % du nombre de salariés en 2024, contre +1,5 % en 2023.

Effectifs et évolution par secteur d'activité au 31 décembre

Pays de la Loire

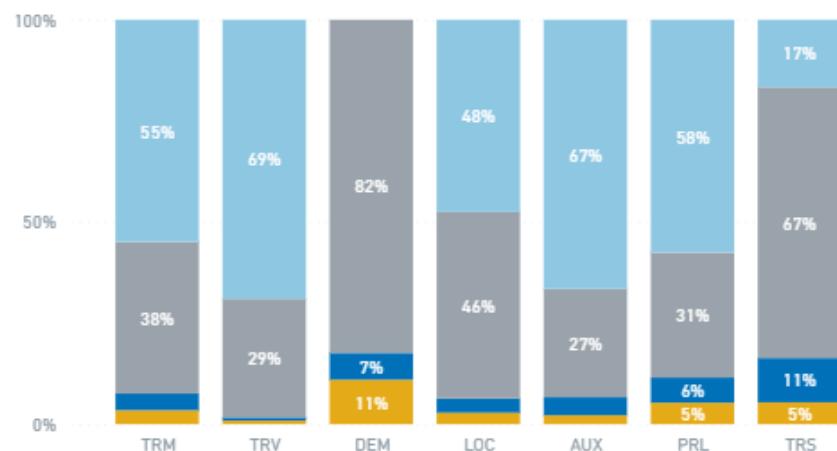
Secteur d'activité	2023	2024	Variation des effectifs en 2024	Taux d'évolution en 2024	Taux d'évolution en 2023
TRM	31 024	30 786	-237	-0,8 %	0,6 %
TRV	7 079	7 547	468	6,6 %	5,6 %
DEM	454	410	-44	-9,7 %	-8,6 %
LOC	1 721	1 721	0	-0,0 %	-2,0 %
AUX	7 906	7 905	-1	-0,0 %	-0,7 %
PRL	1 443	1 560	116	8,1 %	5,9 %
TRS	4 002	4 031	29	0,7 %	2,1 %
Total	53 629	53 960	331	0,6 %	1,1 %

Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionnel

Les secteurs du transport routier de voyageurs, prestataires logistiques et, dans une moindre mesure, des transports sanitaires voient une croissance de leurs effectifs. Les deux premiers sont responsables de 95 % des nouveaux postes (respectivement 76,3 % et 19 %) et le transport routier de voyageurs est le secteur le plus dynamique (+ 468 salariés). Le transport routier de marchandises connaît une baisse de ses effectifs en 2024 (237 salariés de moins, soit -0,8 %), après la légère hausse de 2023 (+0,6%).

Répartition des effectifs par secteur et taille d'établissement

● 1 à 5 salariés ● de 6 à 9 salariés ● de 10 à 49 salariés ● 50 salariés et plus



Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionné

La répartition des effectifs selon la taille des établissements met en évidence la prédominance des structures de 50 salariés et plus, dans plusieurs secteurs de la branche.

Les activités de déménagement et le transport sanitaire concentrent plus des deux tiers de leurs effectifs au sein d'établissements de 10 à 49 salariés.

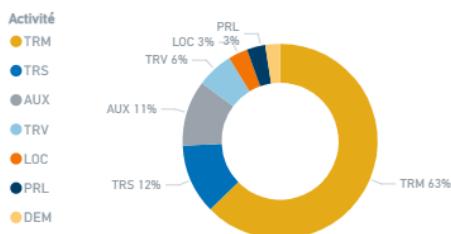
À l'inverse, le transport routier de marchandises présente un tissu plus diversifié, combinant un grand nombre de petites entreprises et quelques acteurs de taille importante.

Le transport routier de voyageurs et les activités auxiliaires du transport restent majoritairement structurés autour de grands établissements, tandis que le secteur de la location affiche une répartition plus équilibrée entre entreprises de taille moyenne et grandes entreprises. Enfin, les prestations logistiques se caractérisent par une structure relativement homogène.

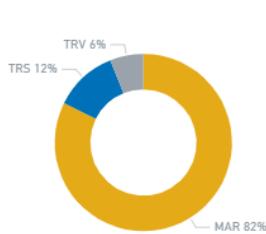
Dans l'ensemble, la branche demeure dominée par les entreprises de 50 salariés et plus, bien que certains secteurs conservent un maillage significatif de petites structures.

Établissements

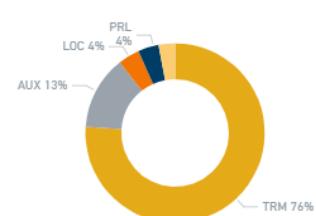
Répartition des établissements par activité



Répartition des établissements par grand secteur

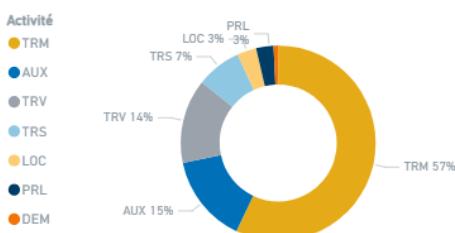


Répartition des établissements par activité pour le grand secteur Marchandise

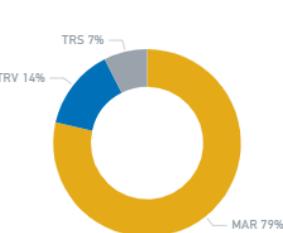


Salariés

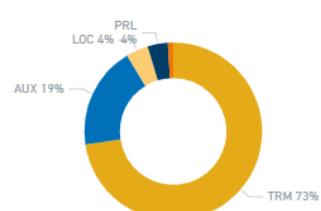
Répartition des effectifs par activité



Répartition des effectifs par grand secteur



Répartition des effectifs par activité pour le grand secteur Marchandise



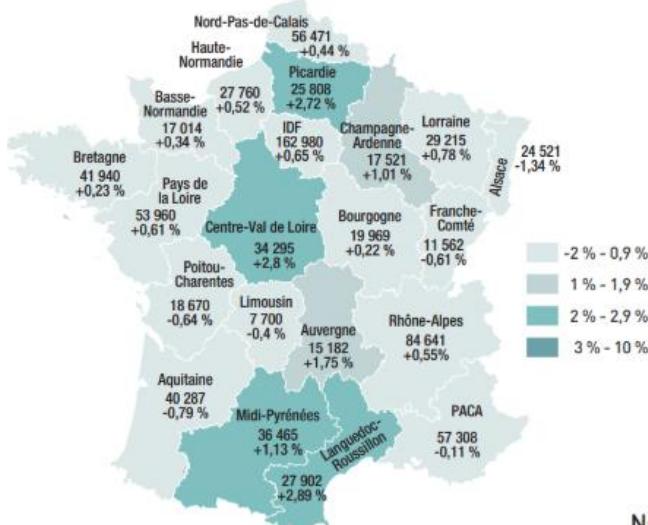
L'analyse de la répartition des établissements met en évidence la prépondérance marquée du transport routier de marchandises (TRM), qui concentre à lui seul 63 % des structures du secteur. Les autres activités, telles que l'auxiliaire de transport concentre 11% et le transport routier de voyageurs 12%.

Cette tendance se confirme lorsque l'on observe la répartition des établissements par grand secteur : le secteur marchandises représente 82 % de l'ensemble, reléguant les secteurs voyageurs et du sanitaire à des rôles marginaux. Au sein même de ce périmètre, la domination du TRM se renforce puisque cette activité regroupe 76 % des établissements du secteur marchandises.

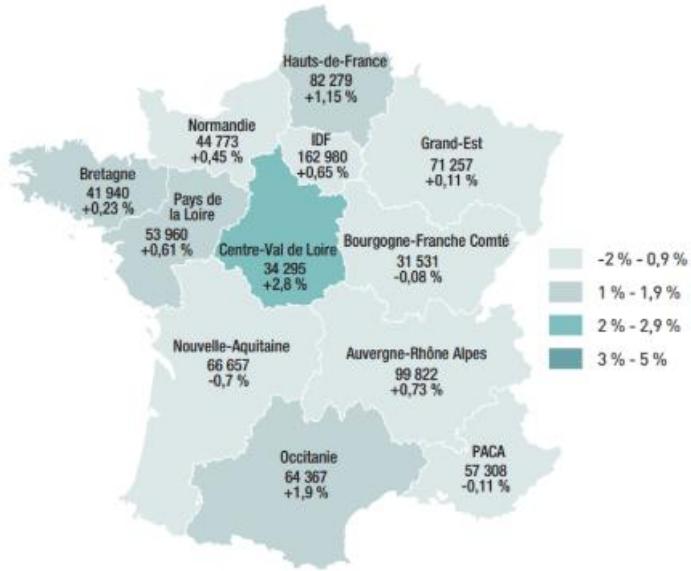
Le TRM concentre 57 % des effectifs salariés, illustrant son poids central dans l'économie du transport. Les activités auxiliaires et le transport routier de voyageurs affichent des niveaux d'emploi plus modestes tout en occupant une place notable (respectivement 15% et 14%). Le secteur marchandises rassemble quant à lui près de 80 % des salariés. Parmi ces salariés, le TRM représente 73 % des effectifs, tandis que les activités auxiliaires atteignent 19 %.

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2024

Anciennes régions

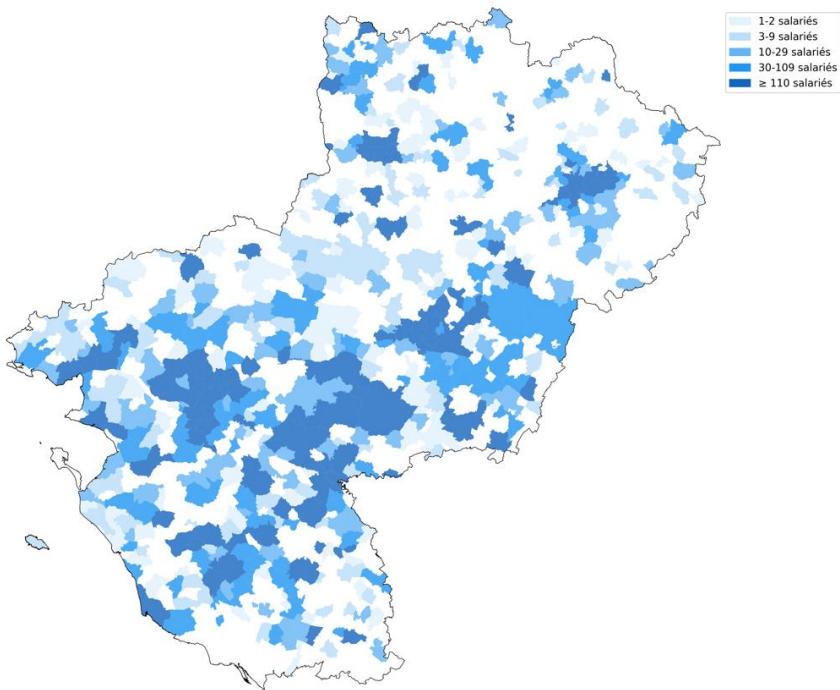


Nouvelles régions depuis le 1^{er} janvier 2016



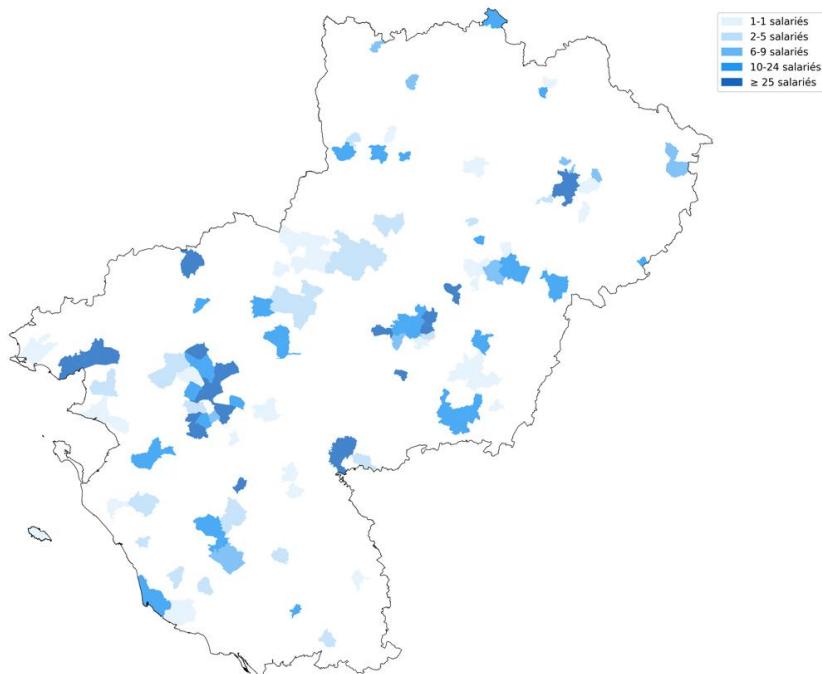
Les régions les plus dynamiques en termes d'emploi en 2023 sont le Centre Val de Loire et l'Occitanie, qui observent respectivement des hausses de 2,8 % et de 1,9 % de leurs effectifs. Trois régions font face à un repli du nombre d'effectifs salariés : Nouvelle-Aquitaine (-0,7 %), PACA (-0,11 %) et Bourgogne Franche Comté (-0,08 %).

Activités Marchandises (MAR) - Pays de la Loire



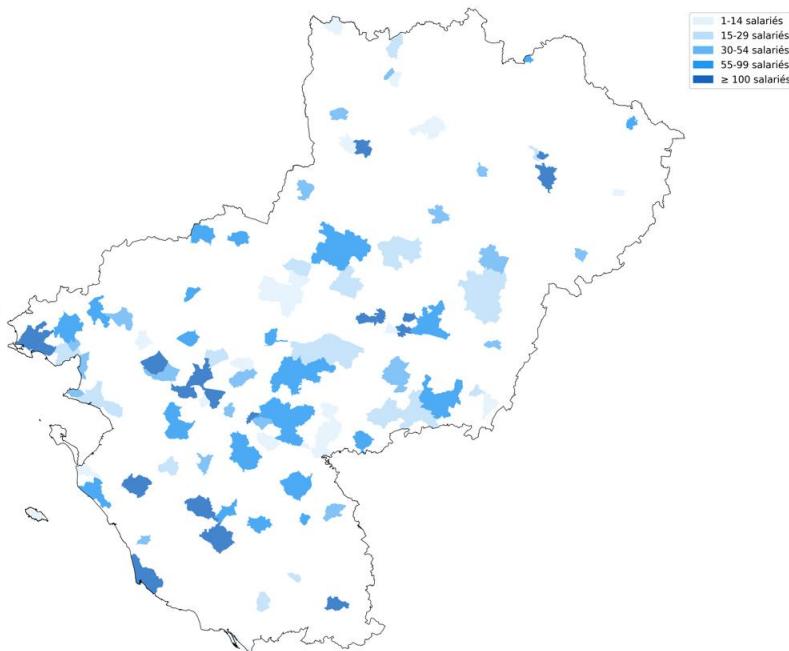
Le nombre de salariés relevant des activités de transport de marchandises est particulièrement élevé dans les zones les plus urbanisées de la région. La concentration des effectifs s'observe principalement autour des grandes agglomérations, où se situent les principaux pôles économiques et logistiques. Cette dynamique est surtout marquée le long des grands axes structurants, notamment les corridors Nantes/Saint-Nazaire, Nantes/Cholet et La Roche-sur-Yon/Cholet/Angers, qui constituent des zones stratégiques d'emploi pour le secteur.

Prestataires logistiques (PRL) - Pays de la Loire



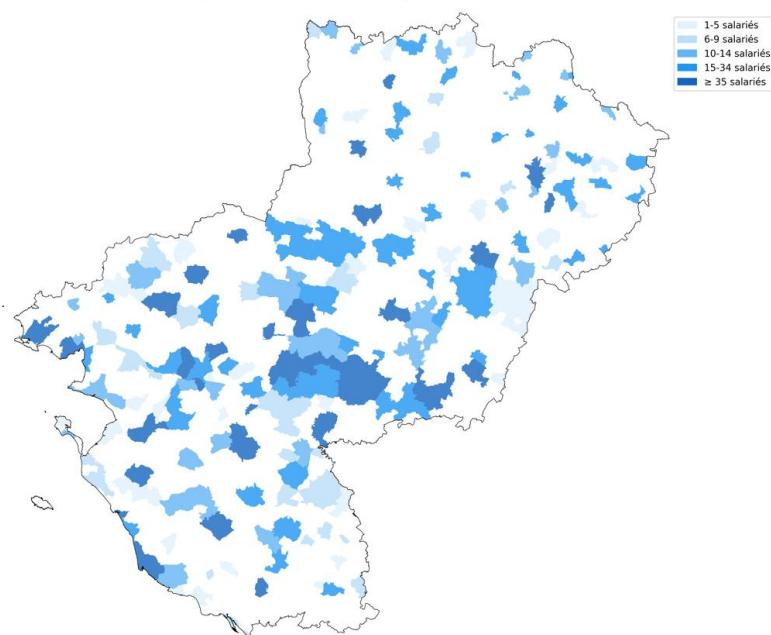
La répartition géographique des salariés prestataires logistiques dans les Pays de la Loire indique une concentration de salariés dans les communes de Nantes, Angers, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon. Des pôles secondaires sont présents dans le sud et l'ouest de la région, avec des densités d'emploi comprises entre 6 et plus de 25 salariés par commune. D'autres communes présentent des effectifs plus faibles.

Transport routier de voyageurs (TRV) - Pays de la Loire



La répartition géographique de l'emploi dans le secteur du « Transport de Voyageurs » révèle une concentration de salariés dans les zones périurbaines et urbaines autour de Nantes, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, Angers, Le Mans, Laval et Cholet. On observe un cluster particulièrement marqué dans le triangle Nantes/Cholet/-Angers, indiquant une densité d'emploi supérieure à la moyenne régionale.

Transport sanitaire (TRS) - Pays de la Loire



La répartition des effectifs salariés dans les activités de transport sanitaire présente une concentration marquée autour des principales agglomérations de la région. Les zones les plus denses incluent Nantes, La Roche-sur-Yon, Angers, Laval, Le Mans et Cholet, ainsi que l'aire territoriale Nantes/Angers/Cholet. Une présence notable est également observée sur le littoral atlantique, bien que moins significative que dans les préfectures départementales.

Augmentation de **0.6%** du nombre de conducteurs

Estimation de la répartition des salariés par famille professionnelle

Pays de la Loire

Famille professionnelle	Total	%	Évolution 2024/2023
Direction	1 042	2 %	5,7 %
Gestion	2 826	5 %	19,5 %
Ventes/Achats	772	1 %	45,2 %
Exploitation transport	5 715	11 %	-1,5 %
Logistique - Manutention - Magasinage	5 304	10 %	-5,5 %
Conduite	37 171	69 %	0,6 %
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	1 009	2 %	-14,6 %
Interprofessionnel	121	0 %	-36,3 %
Total	53 960	100 %	0,6 %

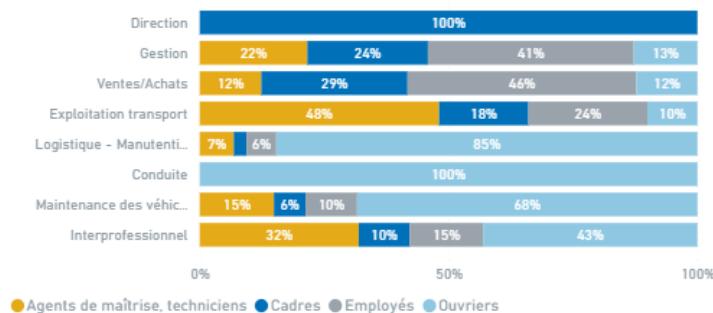
Source : Enquête Tableau de bord AFT

* *Interprofessionnel correspond aux emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc.).*

La maintenance des véhicules et matériels enregistre une baisse de 14,6 %, pouvant résulter de facteurs organisationnels ou techniques.

Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP)

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les effectifs de la famille professionnelle de la conduite représentent 69% des effectifs de la Branche. C'est 7% de plus qu'en moyenne en France.

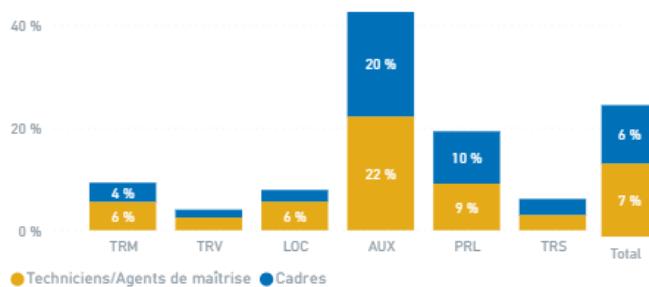
Notons qu'il y a une croissance très marquée pour la famille professionnelle ventes et achats, +45,2%. Elle pourrait refléter une évolution des fonctions commerciales dans les entreprises de transport/logistique. De plus, les fonctions de gestion enregistrent une progression notable, ce qui peut traduire une évolution organisationnelle du secteur.

Selon la répartition par catégorie socioprofessionnelle, les ouvriers représentent une part très majoritaire dans plusieurs familles professionnelles. Les conducteurs relèvent exclusivement de cette catégorie, tandis que les salariés de la logistique, manutention et magasinage sont ouvriers à 85 %. De même, 68 % des salariés de la maintenance des véhicules et matériels appartiennent à cette CSP.

La famille « exploitation transport » est celle qui présente la répartition de CSP la plus diversifiée.

Part du personnel d'encadrement par secteur d'activité

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

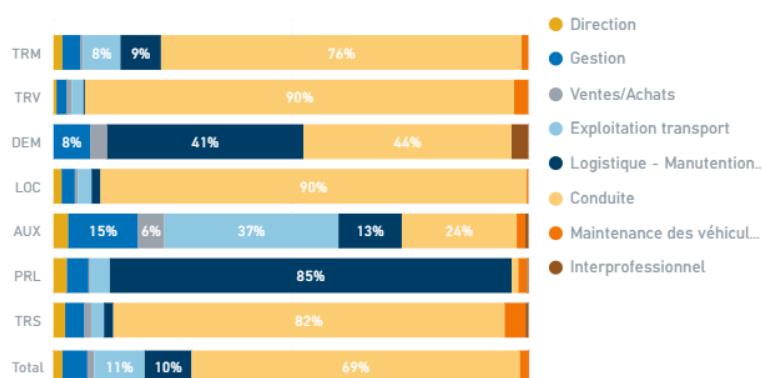


Source : Enquête Tableau de bord AFT

La part des effectifs salariés de la Branche ayant le statut de cadre ou technicien/agent de maîtrise s'élève à 13 % (+1% par rapport à 2023). La part des cadres est la plus élevée dans les secteurs des auxiliaires de transport (20 %) et des prestataires logistiques (10 %).

Seulement 2 % des salariés du transport routier de voyageurs sont agents de maîtrise.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord AFT

82 % des effectifs du transport sanitaire et 90 % de ceux du transport de voyageurs sont des conducteurs ; ces taux sont légèrement plus hauts que l'année précédente pour le transport de voyageurs (+3%) et pour le transport de marchandises, qui observe une diminution de 2% de la part de ses conducteurs ; ceux-ci représentent néanmoins les trois quarts des effectifs du secteur.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

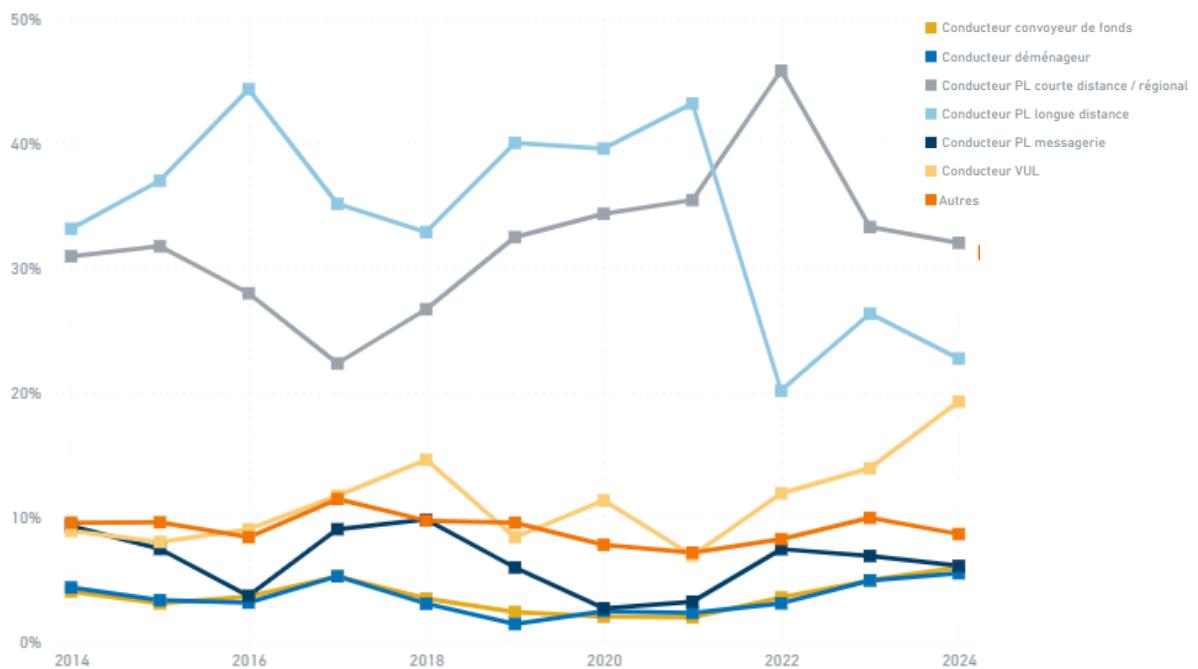
Famille professionnelle

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Direction	578	48		29	244	44	99
Gestion	1 180	167	32	48	1 164	71	164
Ventes/Achats	173	76	15	11	437	4	56
Exploitation transport	2 407	186		50	2 897	66	109
Logistique - Manutention - Magasinage	2 627	23	169	32	1 054	1 319	79
Conduite	23 375	6 818	180	1 544	1 912	22	3 320
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	428	226		6	143	29	177
Interprofessionnel	18	3	15	1	54	4	26

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Evolution de la part des salariés des sous-familles de la conduite de l'activité Marchandises

Pays de la Loire



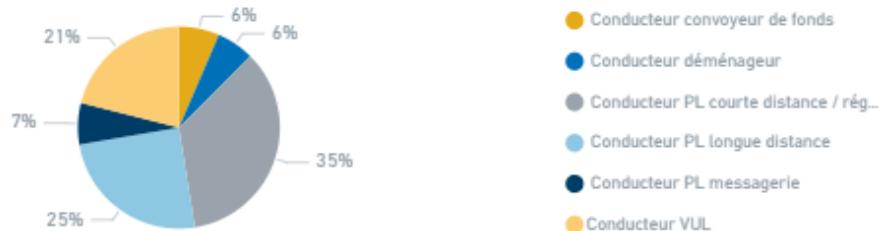
Source : Enquête Tableau de bord AFT

Pour la troisième année consécutive, la proportion de conducteurs de VUL est en hausse, atteignant 19,2 % contre 13,9 % en 2023. Parallèlement, la part des conducteurs de poids lourds en courte distance/régional se stabilise à 32 %, après une baisse de 13 % entre 2022 et 2023. Enfin, la proportion de conducteurs longue distance enregistre une légère diminution et revient à un niveau quasiment identique à celui de 2022, soit 22 %.

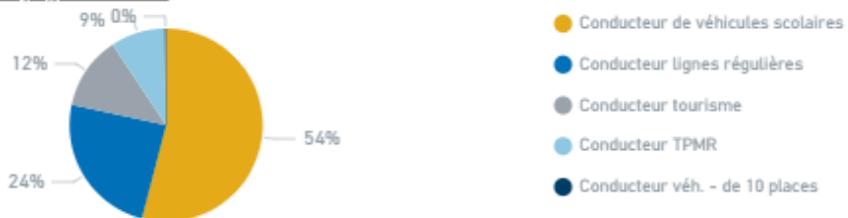
Répartition des salariés en Conduite par sous-famille et activité

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

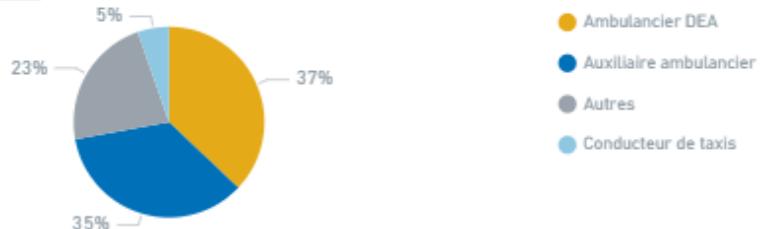
Marchandises



Transport routier de voyageurs (TRV)



Transport sanitaire (TRS)

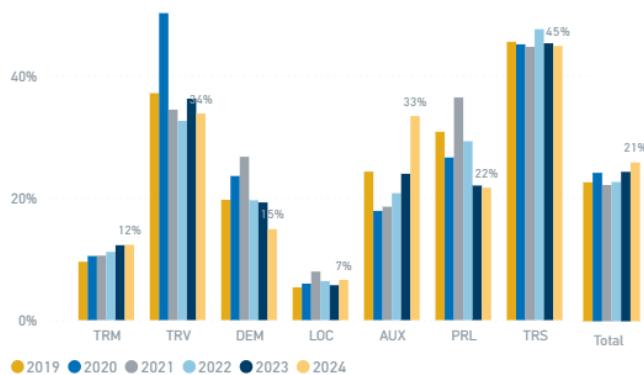


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans le secteur Marchandises, 73 % des conducteurs sont aux commandes de poids lourds, confirmant la prédominance de ce type de véhicule dans cette catégorie professionnelle. Dans le transport routier de voyageurs, 54 % des conducteurs exercent sur des véhicules scolaires, une proportion relativement stable par rapport à 2023 (57 %), tandis que 25 % assurent des lignes régulières. Pour le transport sanitaire, 37 % des conducteurs possèdent le Diplôme d'État d'Ambulancier et 35 % sont des auxiliaires ambulanciers, ce qui indique une répartition quasi équivalente entre ces deux profils au sein du personnel roulant.

Évolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur

Pays de la Loire

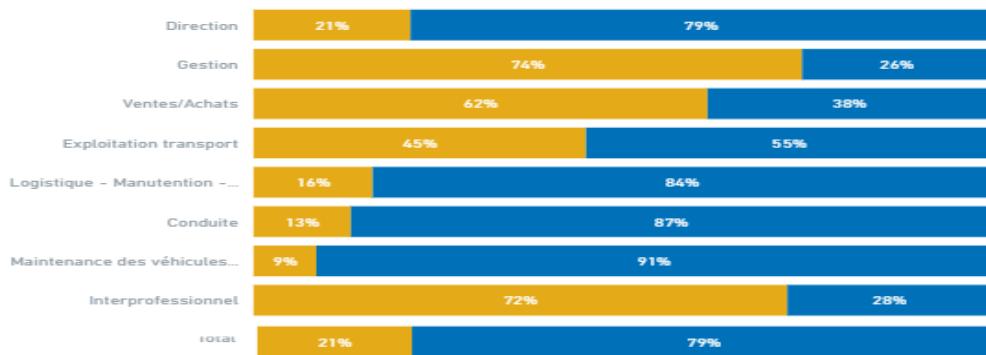


Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'analyse par catégorie professionnelle montre que les auxiliaires de transport connaissent la plus forte progression relative, avec un gain de 10 points depuis 2023, portant la part des femmes à 33 %.

Répartition des femmes par famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



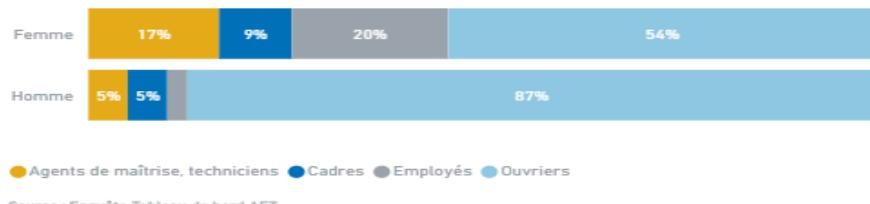
Source : Enquête Tableau de bord AFT

Comme en 2023, 87 % des hommes salariés de la Branche sont des ouvriers, contre 54 % des femmes (-1 point). Elles appartiennent en revanche plus souvent que les hommes à toutes les autres catégories socioprofessionnelles : 20 % des femmes salariées de la Branche sont des employées (contre 2.5 % des hommes) et 9 % sont cadres et 17% techniciens/agents de maîtrise (10 % des hommes). A titre de comparaison, dans l'économie française, 8,1 % des femmes ont le statut d'ouvrier, contre 28,7 % des hommes, 38,8 % des femmes ont un statut d'employé, pour 12,1 % des hommes, et 19,7 % des femmes sont cadres contre 25,1 % des hommes.

En 2024, les femmes constituent 20,94 % des effectifs totaux de la Branche, soit une augmentation de 1,2 point par rapport à 2023, indiquant une progression modérée mais continue de la féminisation des métiers du secteur. La distribution par activité révèle des disparités importantes : le transport sanitaire affiche la part la plus élevée de femmes avec 45 % des effectifs, suivi du transport de voyageurs à 34 %, tandis que le transport de marchandises reste largement masculin, avec seulement 13 % de femmes, valeur stable par rapport à l'année précédente.

Répartition des salariés par sexe selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP)

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

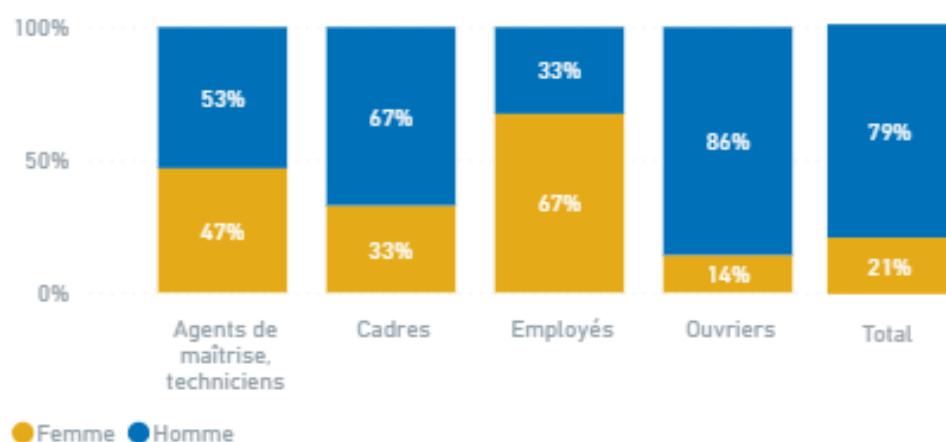


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les femmes sont davantage représentées dans les métiers de la gestion (74 % des postes occupés par des femmes), de l'interprofessionnel (72 %) et des ventes/ achats (62 %). A l'inverse, elles sont sous-représentées dans les métiers de la maintenance (9 %) et de la conduite (13 %).

Répartition des salariés par CSP selon leur sexe

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



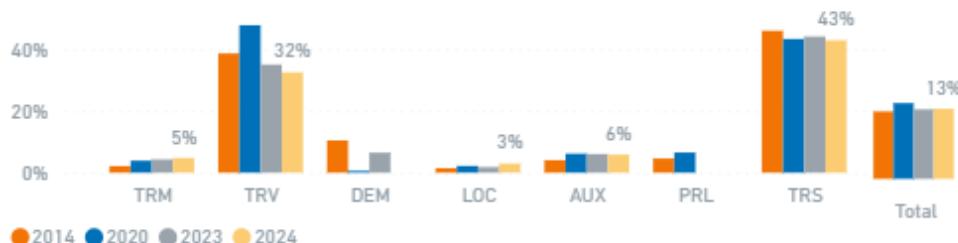
Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les femmes présentent une forte surreprésentation au sein de la catégorie socioprofessionnelle des employés, où elles constituent 67 % des effectifs de la Branche (+11 points). Leur part atteint 47 % parmi les agents de maîtrise et techniciens (+7 points), indiquant une quasi-parité. Elles demeurent en revanche très minoritaires parmi les ouvriers, avec seulement 14 % (+1 point), ainsi que parmi les cadres, où elles ne représentent qu'un tiers de l'effectif (-5 points).

13% des postes en conduite exercés par des femmes

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)

Pays de la Loire



Source : Enquête Tableau de bord AFT

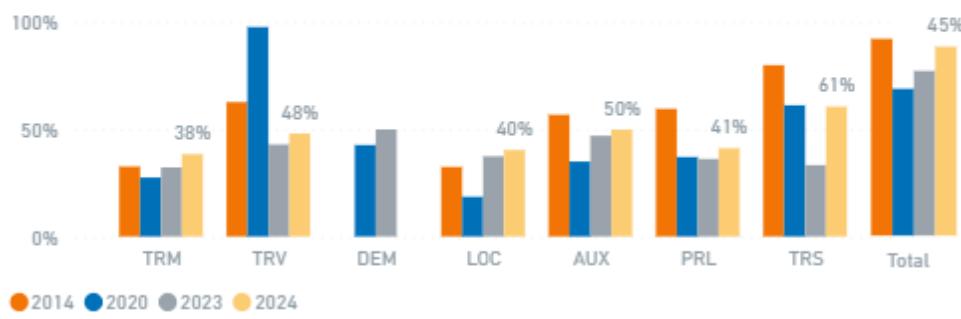
En 2024, la proportion de femmes dans la famille professionnelle de la conduite s'établit à 13 %, un niveau stable par rapport à 2023 mais inférieur d'un point à celui enregistré en 2020. Ce taux demeure néanmoins supérieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 11 %.

Le transport sanitaire se distingue par une présence féminine élevée, avec 43 % de femmes, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale du secteur, fixée à 36 %.

Dans le transport de voyageurs, les femmes représentent 32 % des effectifs, un taux en diminution de 12 points depuis 2020. Malgré cette contraction, ce segment demeure au-dessus de la moyenne nationale, située à 25 %.

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Exploitation (par secteur)

Pays de la Loire



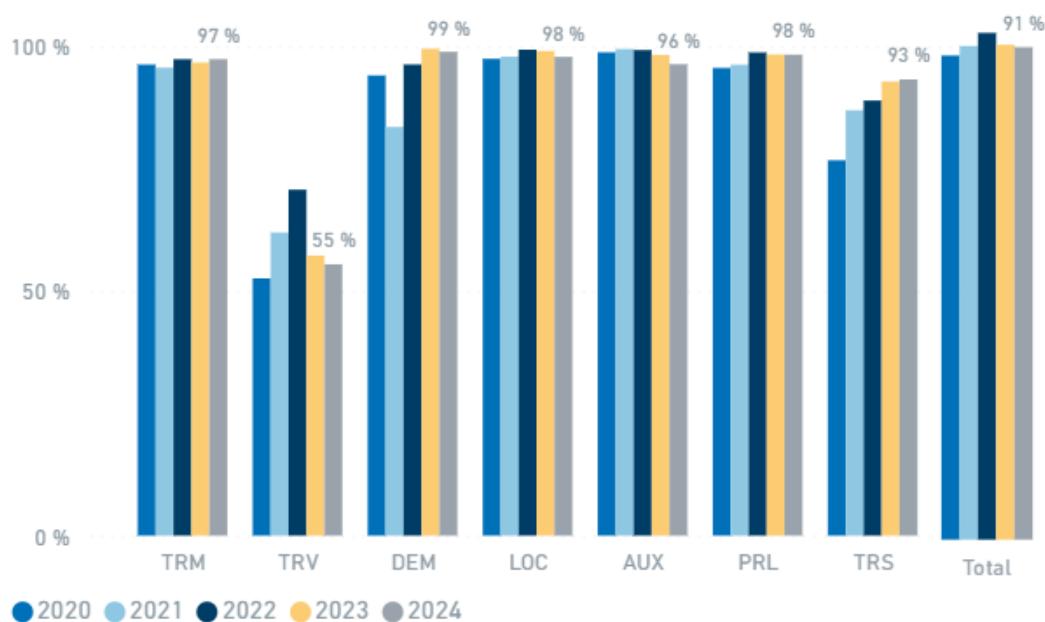
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, la part des femmes au sein de la famille professionnelle de l'Exploitation transport atteint 45 %, soit une hausse de 6 points en un an. Cette progression permet de retrouver un niveau proche de celui observé en 2014 (46 %). Les services d'exploitation du transport sanitaire présentent une forte surreprésentation féminine, avec 61 % de femmes. À l'inverse, le transport routier de marchandises reste sous-représenté, avec 38 % de femmes ; toutefois, c'est une progression de +4 points par rapport à 2023, ce taux n'ayant pas été aussi élevé depuis 2014. Les autres segments affichent une distribution plus homogène, avec 40 % de femmes dans la location et 50 % parmi les auxiliaires de transport.

91% des salariés de la Branche travaillent à temps complet

Évolution de la part des effectifs à temps complet par secteur

Pays de la Loire



Source : Enquête Tableau de bord AFT

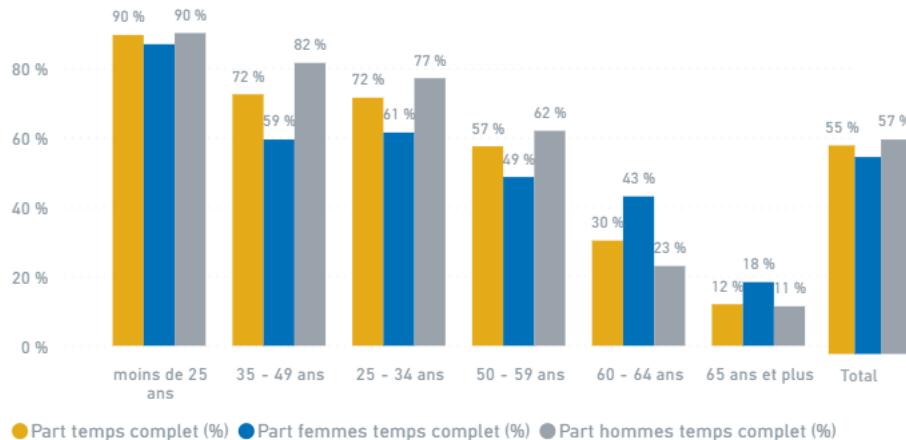
En 2024, 91 % des salariés de la Branche travaillent à temps complet, soit un recul d'un point par rapport à 2023.

Le secteur du transport de voyageurs constitue l'exception notable, avec 55 % des effectifs employés à temps complet, en baisse de 2 points par rapport à 2023 et de 16 points par rapport à 2022.

À l'inverse, tous les autres secteurs présentent des taux de salariés à temps complet supérieurs à 93 %. Le secteur du déménagement se démarque particulièrement, avec 99 % de ses effectifs en emploi à temps complet.

Part des effectifs à temps complet dans le Transport routier de voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



● Part temps complet (%) ● Part femmes temps complet (%) ● Part hommes temps complet (%)

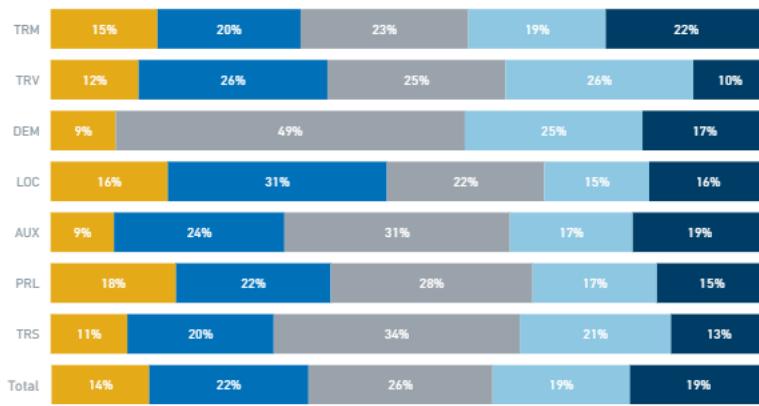
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, la proportion de femmes travaillant à temps complet dans le transport routier de voyageurs demeure légèrement inférieure à celle des hommes. Parmi les salariées de ce secteur, 55 % occupent un emploi à temps complet, soit 2 points de moins que la moyenne nationale, tandis que 57 % des hommes y travaillent à temps complet, un niveau aligné sur la tendance nationale.

L'analyse par tranche d'âge révèle une décroissance progressive du recours au temps complet au fur et à mesure de l'avancement en âge. Ainsi, 90 % des salariées et salariés de moins de 25 ans du transport routier de voyageurs travaillent à temps complet, contre seulement 23 % des 60-64 ans.

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



● < 1 an ● 1 à 3 ans ● 4 à 7 ans ● 8 à 15 ans ● > 15 ans

Source : Enquête Tableau de bord AFT

38 % des salariés de la Branche travaillent dans le même établissement depuis plus de huit ans. 47 % des salariés du secteur de la location ont moins de quatre ans d'ancienneté. Dans le transport de marchandises, 22 % des salariés justifient de plus de quinze années d'ancienneté.

Évolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

Pays de la Loire

Au 31 décembre	MAR (hors DEM)	DEM	TRV	TRS	TOTAL
2014	8,3	5,9	8,0	6,6	8,1
2019	8,4	9,0	7,5	5,5	8,1
2023	8,6	9,9	6,6	6,2	8,2
2024	8,6	9,5	6,6	7,1	8,2

Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, l'ancienneté moyenne des salariés de la Branche atteint plus de 8 années au sein du même établissement. Le secteur du déménagement présente l'ancienneté moyenne la plus élevée, avec 9,5 années passées dans le même établissement, soit le niveau le plus haut parmi l'ensemble des secteurs étudiés, suivi du secteur du transport de marchandises, dont l'ancienneté moyenne s'établit à 8,6 ans.

Ancienneté moyenne dans l'établissement par famille professionnelle (en années)

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Famille professionnelle	Femme	Homme	TOTAL
Direction	15,7	15,8	15,8
Gestion	11,1	11,1	11,1
Ventes/Achats	9,5	6,6	8,4
Exploitation transport	7,4	7,8	7,6
Logistique - Manutention - Magasinage	6,4	8,2	7,9
Conduite	6,8	8,0	7,9
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	6,9	8,6	8,4
Interprofessionnel	15,0	5,0	12,2
TOTAL	8,1	8,2	8,2

Source : Enquête Tableau de bord AFT

La tendance centrale globale est très similaire entre les genres, avec une moyenne de 8,1 ans pour les femmes et 8,2 ans pour les hommes, reproduisant la distribution observée en 2023.

La famille professionnelle Direction se distingue comme la catégorie affichant la plus longue durée de service observée. L'ancienneté moyenne des femmes a connu une augmentation substantielle de 5 ans, atteignant 15,7 ans. En revanche, la moyenne des hommes dans cette même famille professionnelle a diminué d'un an par rapport à 2023, s'établissant à 15,8 ans.

L'ensemble des familles professionnelles se répartit en deux groupes distincts basés sur leur moyenne d'ancienneté : Le premier groupe allant de 7,9 à 8,4 ans d'ancienneté, inclut les fonctions opérationnelles telles que les ventes/achats, l'exploitation transport, la logistique et la maintenance.

Le second groupe, affichant une ancienneté significativement plus élevée de 11,1 à 15,8 ans, est composé des familles Direction, Gestion et Interprofessionnel.

La famille Interprofessionnel présente la disparité la plus prononcée en fonction du genre : l'ancienneté moyenne des femmes est de 15 ans, soit trois fois plus élevée que celle des hommes, qui est de 5 ans.

Rémunération

Salaire moyen annuel par équivalent temps plein selon les secteurs d'activité

Données au 31 décembre 2023 - Pays de la Loire

Salaire moyen brut

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Hommes	34 439 €	32 341 €	32 389 €	33 782 €	44 014 €	34 508 €	28 837 €	34 793 €
Femmes	32 735 €	31 761 €	31 981 €	35 074 €	41 936 €	33 413 €	28 166 €	33 501 €
Ensemble	34 227 €	32 126 €	32 342 €	33 886 €	43 294 €	34 199 €	28 521 €	34 531 €

Salaire moyen net

Hommes	26 471 €	24 324 €	25 015 €	26 176 €	33 092 €	26 197 €	22 602 €	26 661 €
Femmes	24 906 €	23 928 €	24 605 €	27 006 €	31 097 €	25 328 €	22 070 €	25 417 €
Ensemble	26 276 €	24 177 €	24 968 €	26 243 €	32 400 €	25 952 €	22 351 €	26 408 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratification et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

En 2023, un salarié de la Branche a perçu, en moyenne, une rémunération annuelle brute en équivalent temps plein de 34 531 € et nette de 26 408 €. Ce sont respectivement des hausses de près de 6%. Ce sont les salariés du secteur du transport de voyageurs qui enregistrent la plus forte progression de rémunération moyenne brute en équivalent temps plein (+ 7 %).

En équivalent temps plein, on observe une rémunération moyenne nette des femmes, inférieure de 1% à celle des hommes au sein de la Branche.

Salaire brut moyen par Professions et Catégories Sociales (PCS)

Données au 31 décembre 2023 - Pays de la Loire

PCS	Femmes	Hommes	Ensemble
Conduite			
526E-Ambulanciers	27 738 €	28 322 €	28 060 €
641A-Conducteurs routiers et grands routiers	30 886 €	34 144 €	33 999 €
641B-Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	30 944 €	31 321 €	31 190 €
643A-Conducteurs livreurs, coursiers	25 768 €	27 180 €	27 031 €
Exploitation			
389A-Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	59 527 €	69 286 €	66 967 €
466B-Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	40 746 €	41 569 €	41 114 €
466C-Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	39 366 €	42 205 €	41 365 €
546C-Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	31 940 €	36 875 €	33 976 €
655A-Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	31 939 €	32 861 €	32 709 €
676D-Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	28 082 €	30 491 €	30 235 €
Logistique-manutention-magasinage			
487A-Responsables d'entrepôt, de magasinage	40 824 €	38 634 €	39 008 €
487B-Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	41 952 €	40 724 €	40 850 €
652A-Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots éléveurs, caristes	28 545 €	30 001 €	29 839 €
653A-Magasiniers qualifiés	26 853 €	28 757 €	28 508 €
676A-Manutentionnaires non qualifiés	27 634 €	27 982 €	27 959 €
676B-Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	23 857 €	26 862 €	26 834 €
676C-Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	28 466 €	29 796 €	29 455 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales (nomenclature INSEE) sont ici données sur le périmètre des entreprises qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Parmi les professions cœur de métier du transport et de la logistique, ce sont les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports qui ont les rémunérations les plus élevées : 66 967 € brut par an en moyenne pour un équivalent temps plein. Parmi les métiers de la conduite, ce sont les conducteurs routiers et grands routiers qui sont les mieux rémunérés (33 999 € brut annuel en moyenne), mais ils effectuent un nombre conséquent d'heures.

Salaire horaire net moyen en euros, par sexe et catégorie socioprofessionnelle

Données au 31 décembre 2023 - Pays de la Loire

Activité	3-Cadres et professions intellectuelles supérieures	4-Professions Intermédiaires	5-Employés	6QN-Ouvriers Non Qualifiés	6Q-Ouvriers Qualifiés
TRM					
Ensemble	25,03	15,77	12,81	11,58	12,46
Femmes	21,49	15,03	12,02	11,02	11,51
Hommes	26,23	16,16	14,13	11,63	12,51
TRV					
Ensemble	28,76	16,53	13,58	13,73	12,67
Femmes	28,13	15,65	13,28	11,94	12,54
Hommes	29,30	17,21	14,36	16,18	12,74
DEM					
Ensemble	21,95	16,35	12,92	10,80	12,07
Femmes	20,00	13,66	12,45	10,36	11,73
Hommes	22,19	17,02	14,59	10,81	12,07
LOC					
Ensemble	25,24	16,88	13,60	12,57	12,52
Femmes	22,68	15,81	12,79		11,73
Hommes	26,11	17,51	15,54	12,57	12,55
AUX					
Ensemble	30,24	16,81	14,26	12,68	13,26
Femmes	25,81	16,58	13,82	12,65	12,41
Hommes	32,73	17,01	15,19	12,69	13,32
PRL					
Ensemble	24,14	14,75	12,66	11,98	12,09
Femmes	21,74	14,04	12,51	11,62	11,79
Hommes	25,24	15,13	13,09	12,09	12,15
TRS					
Ensemble	20,67	14,66	11,38	10,88	11,00
Femmes	19,11	13,71	11,36	10,79	10,87
Hommes	21,79	15,55	11,40	10,91	11,09
Ensemble					
Ensemble	26,93	16,04	12,32	11,79	12,51
Femmes	23,65	15,53	12,12	11,72	11,99
Hommes	28,38	16,37	12,58	11,80	12,56

Source : Insee, base Tous salariés 2023

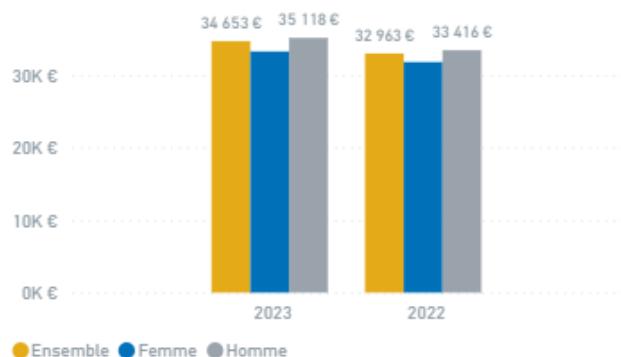
Les statistiques de salaire horaire net moyen nous enseignent que les ouvriers qualifiés et non qualifiés ont les rémunérations horaires les plus faibles : dans le transport sanitaire, ils gagnent en moyenne respectivement 11 € et 10.88 € net de l'heure. Les hommes cadres du secteur des auxiliaires de transport perçoivent la plus forte rémunération nette horaire (32,73€ en moyenne).

On observe une hausse globale de 4.3 % du salaire horaire net moyen en 2023 par rapport à l'année précédente dans la Branche, la plus forte augmentation bénéficiant aux ouvriers qualifiés du déménagement (+39 %).

Pour les ouvriers qualifiés, on note une croissance de 5.5 % du salaire horaire net moyen tous secteurs confondus et de 8.3 % pour les ouvriers non qualifiés.

Évolution du salaire brut moyen annuel par sexe (en €)

Pays de la Loire



Une hausse de 5 % de la rémunération brute moyenne des salariés de la Branche en 2023. Les hommes et les femmes ont respectivement vu une augmentation de leur rémunération brute moyenne annuelle de 5,1 % et 4,59 %.

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Salaire brut moyen par contrat de travail

CDI

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Homme	34 602 €	32 713 €	34 255 €	33 910 €	44 173 €	34 768 €	28 941 €	35 023 €
Femme	33 032 €	32 113 €	32 390 €	35 421 €	42 350 €	33 657 €	28 279 €	33 854 €
Ensemble	34 409 €	32 490 €	34 005 €	34 029 €	43 546 €	34 458 €	28 629 €	34 789 €

CDD

Homme	27 720 €	27 335 €	25 431 €	29 071 €	32 109 €	27 606 €	26 330 €	27 671 €
Femme	26 456 €	26 837 €	24 788 €	28 351 €	29 678 €	29 149 €	25 901 €	26 885 €
Ensemble	27 478 €	27 154 €	25 396 €	28 986 €	30 948 €	28 108 €	26 134 €	27 458 €

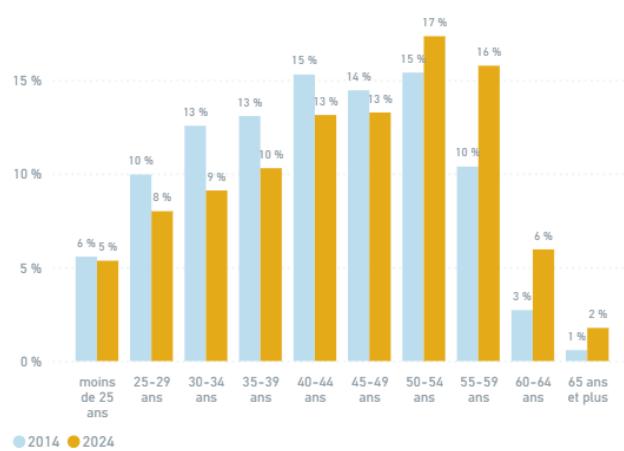
Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les salariés en CDI dans la Branche ont une rémunération brute moyenne annuelle 1,26 fois supérieure à celle des CDD.

Démographie

Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle au 31 décembre

Pays de la Loire

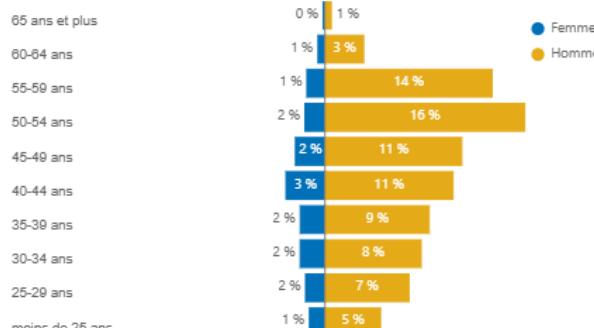


L'analyse diachronique des distributions des effectifs par âge au sein de la Branche, établie à dix ans d'intervalle, révèle un vieillissement significatif de la population salariée. La comparaison des pyramides des âges (2014 et 2024) met en évidence un net glissement modal de la distribution des effectifs vers les classes d'âges supérieures. La proportion des salariés de moins de 45 ans a subi une diminution notable sur la période étudiée, passant de 57 % en 2014 à 45 % en 2024. Corrélativement, la part relative des salariés appartenant aux classes d'âges supérieures des 45 ans et plus, est devenue majoritaire, augmentant de 43 % en 2014 à 54 % en 2024. Le taux de croissance de la tranche des plus de 60 ans est particulièrement marqué. Leur poids démographique a doublé sur la décennie, passant d'une fréquence relative de 4 % en 2014 à 8 % en 2024.

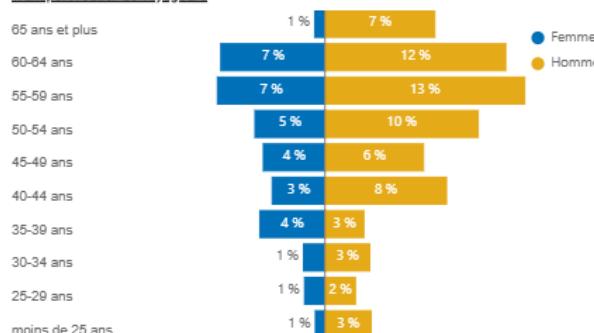
Pyramides des âges (ensemble des familles professionnelles)

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Marchandises (hors déménagement)

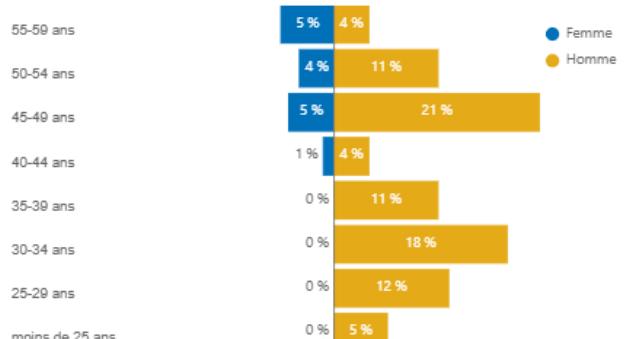


Transport routier de voyageurs

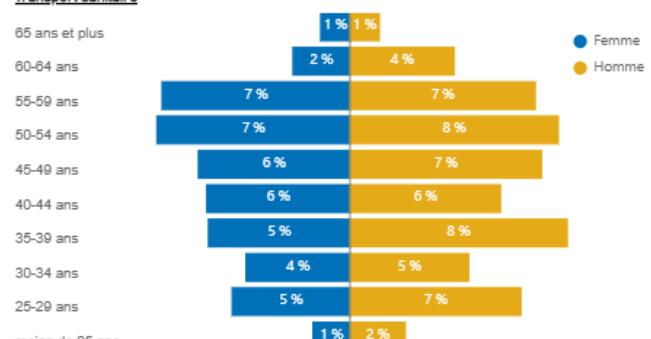


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Déménagement



Transport sanitaire



L'examen de la distribution des effectifs pour l'activité marchandises (hors déménagement) entre 2023 et 2024 révèle une modification de la répartition par âge : pour les moins de 35 ans, la fréquence relative de cette cohorte a connu une légère contraction, passant de 28 % des effectifs en 2023 à 25 % en 2024. Ceci correspond à une diminution de 3 points sur l'année. Inversement, la proportion des salariés de 55 ans et plus a connu une progression, augmentant de 2 points de pourcentage (de 18 % en 2023 à 20 % en 2024).

Le déménagement se distingue par une polarisation accrue des effectifs vers les âges extrêmes. Malgré une baisse marginale d'un point de pourcentage (passant à 35 % en 2024), la part des moins de 35 ans reste significativement représentée. En revanche, la proportion des plus de 55 ans connaît une augmentation particulièrement forte, sa part relative étant multipliée par plus de quatre : de 2 % des effectifs en 2023 à 9 % en 2024 (+ 7 points).

Le transport sanitaire affiche une tendance au vieillissement de sa population salariée. Une régression de la part des moins de 35 ans est observée, avec une baisse de 3 points de pourcentage (passant à 24 % en 2024). La répartition des plus de 55 ans est demeurée stable par rapport à l'année précédente.

Le transport de voyageurs présente une stabilité de sa structure par âge, bien que très orientée vers les âges supérieurs. La proportion des moins de 35 ans est faible (11 % en 2024), mais elle a connu une légère croissance d'un point de pourcentage par rapport à 2023. Tandis que les plus de 55 ans représente une part très élevée (46 %) de l'effectif, sans variation significative par rapport à 2023.

Estimation des effectifs en conduite par tranche d'âge

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

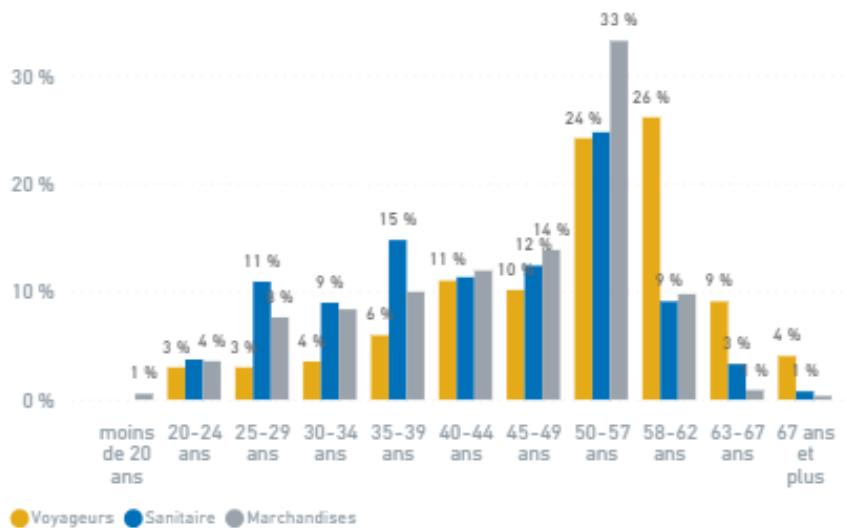
Catégories d'âge	Marchandises	Sanitaire	Voyageurs	Total
moins de 20 ans	148			148
20-24 ans	964	124	204	1 291
25-29 ans	2 060	364	203	2 627
30-34 ans	2 262	299	241	2 801
35-39 ans	2 699	492	405	3 596
40-44 ans	3 230	378	749	4 356
45-49 ans	3 747	413	691	4 851
50-57 ans	8 979	824	1 647	11 450
58-62 ans	2 642	303	1 778	4 723
63-67 ans	238	110	618	966
67 ans et plus	94	26	275	395
Total	27 062	3 331	6 812	37 204

Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'analyse des effectifs de conduite met en évidence une concentration significative des salariés au sein de la classe d'âge des 50-57 ans. Tous secteurs confondus, la cohorte des 50-57 ans constitue la catégorie modale pour les métiers de la conduite, représentant un tiers des effectifs totaux de conducteurs, soit un volume de 11 450 salariés. Cette surreprésentation est particulièrement prononcée dans le secteur du transport de marchandises, où les 8 979 conducteurs appartenant à cette tranche d'âge représentent 24 % de l'effectif total de la Branche (tous secteurs confondus). En contraste, les salariés appartenant aux moins de 35 ans présentent une fréquence relative inférieure, leur poids dans l'ensemble des effectifs (tous secteurs confondus) est de 18 %.

Structure par âge dans la conduite

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Seulement 4 % du personnel roulant de la Branche a moins de 25 ans et 11.3 % moins de 30 ans. Les salariés de la famille professionnelle de la conduite de moins de 30 ans représentent 13 % des conducteurs de l'activité marchandises et 15 % du personnel roulant du transport sanitaire soit de 3 points de moins par rapport à 2023. Pour le transport de voyageurs, la répartition des conducteurs de moins de 25 et 30 ans (3 % et 3 %) soit une augmentation de 2 points pour les moins de 25 ans. Toutefois, les conducteurs de plus de 50 ans sont davantage puisqu'ils représentent 63 % des conducteurs du transport de voyageurs (- 3 points).

Ainsi, pour le transport sanitaire, les candidats au Diplôme d'État d'Ambulancier ne peuvent pas intégrer la formation tant qu'ils sont soumis au permis probatoire : le permis B doit être obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée.

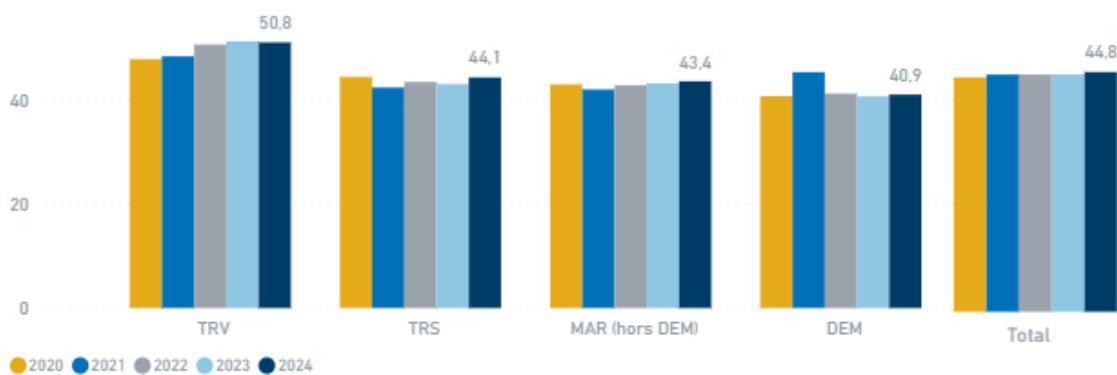
Pour le transport routier de marchandises, l'accès au métier est possible à partir de 18 ans par une qualification initiale, via les titres professionnels délivrés par le ministre du Travail (titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ou sur tous véhicules) et les diplômes de conducteur routier délivrés par le ministère de l'Éducation nationale (CAP CRM et BAC pro CTRM), tandis qu'avec une qualification initiale accélérée, la FIMO (Formation initiale minimale obligatoire), il est nécessaire d'avoir au moins 21 ans pour conduire des véhicules lourds du transport de marchandises. Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs, jusqu'en 2021, un âge minimum de 23 ans était requis à l'issue d'une FIMO (ou 21 ans en cas d'affectation sur un service régulier national de moins de 50 km), et de 21 ans à l'issue d'une qualification initiale.

Cependant, un décret en 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite peut donc désormais s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national, à condition que le véhicule circule sans passager, ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE, conduits sur le territoire national. En outre, un arrêté du 12 mars 2023 a créé un CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar dont les premières sessions d'examen se sont déroulées en 2024.

En moyenne les salariés sont âgés de **44.8 ans**

Âge moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)

Pays de la Loire

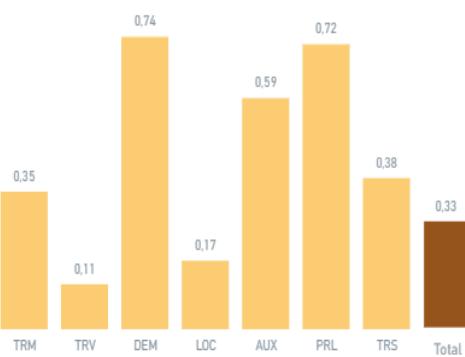


Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'âge moyen des salariés de la branche est de 44.8 ans en 2024, en légère augmentation par rapport à 2023 (44.4 ans). Il continue d'augmenter dans le transport de voyageurs et culmine à 50.8 ans. L'âge moyen le plus faible est de 40.9 ans dans le déménagement.

Taux de relève

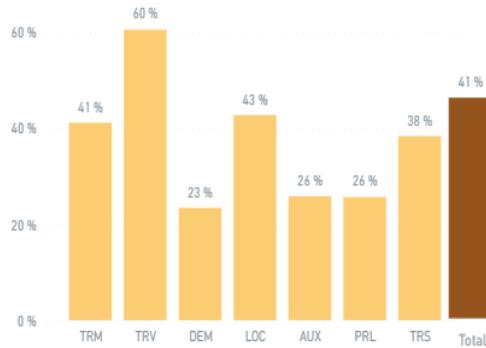
Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Taux de renouvellement

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Lorsque cet indicateur est inférieur à 1, ce qui est le cas pour tous les secteurs de la Branche, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50 ans.

Au global dans la Branche, le taux de relève est de 0,33 ce qui signifie que les plus de 50 ans sont 3 fois plus nombreux que les moins de 30 ans, avec des disparités selon les secteurs.

En déménagement, les salariés de moins de 30 ans représentent 74% de leurs collègues âgés de plus de 50 ans.

Tandis que pour le transport de voyageurs, les salariés de moins de 30 ans représentent 11% de leurs collègues de plus de 50 ans.

Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés. Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les douze à quatorze années à venir.

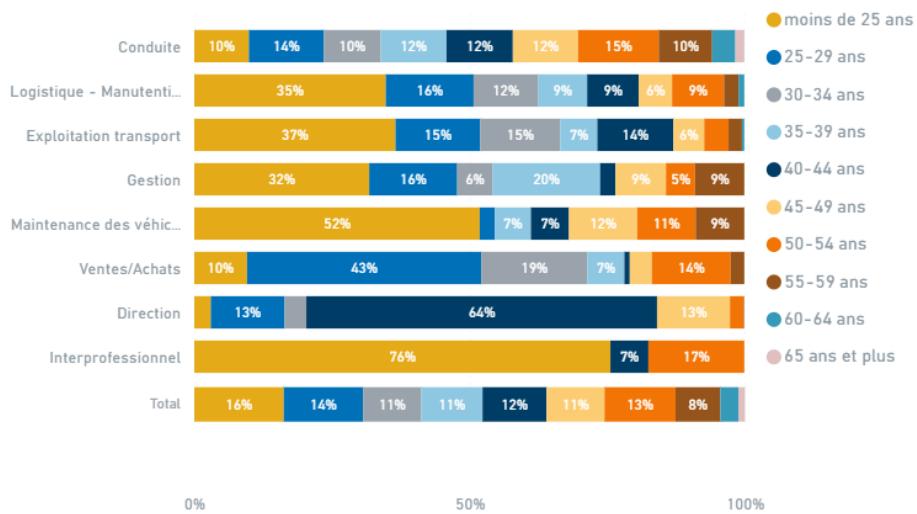
La proportion de salariés de plus de 50 ans (41 %) augmente légèrement dans la Branche (+ 2 points) par rapport à 2023. Ce ratio est plutôt en hausse pour le secteur du transport marchandises (+4%), la location (+3%), prestataires logistiques (+1%). Tandis qu'il est en baisse pour le secteur du transport voyageurs (-3%), les auxiliaires de transport (-6%). Ce taux reste stable pour les autres secteurs.

Mouvements de main-d'œuvre

79% des embauches sont en CDI

Embauches par âge et famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

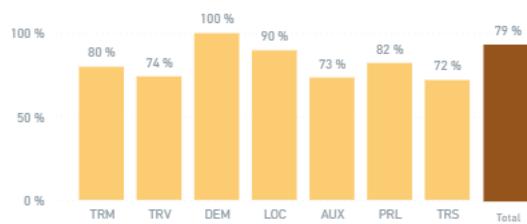


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, en 2024, 30 % des recrues ont moins de 30 ans tandis que 25 % ont plus de 50 ans. Les moins de 30 ans représentent 34% des recrues de la famille professionnelle de la conduite. En direction, près de 64 % des embauches concernent les 40-44 ans. Toutes les autres familles professionnelles ont au moins 40 % (et jusqu'à 52 % pour l'exploitation transport et la maintenance de véhicules) de recrues de moins de 30 ans.

Part des embauches en CDI par secteur d'activité

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



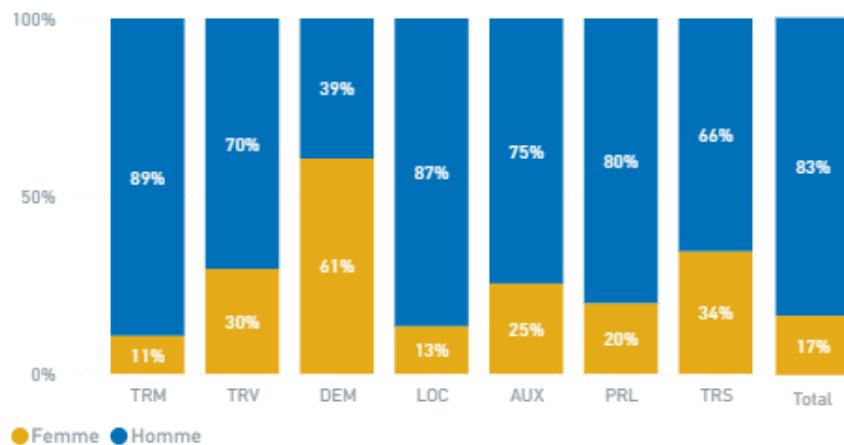
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, 79 % des embauches de la Branche font l'objet d'un CDI, soit une stabilité par rapport à l'année précédente. Les secteurs de la location et du déménagement enregistrent la plus grande proportion d'embauches en CDI, avec respectivement 90 % et 100 % des recrues sous ce statut. Dans le transport routier de marchandises, la part des embauches en CDI enregistre une augmentation de 4 points par rapport à 2023. Néanmoins, elle baisse de 12 points dans le secteur du voyageur.

3.5% des embauches sont des créations

Embauches par sexe et activité

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

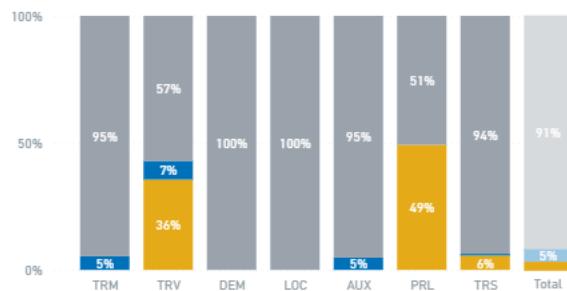


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, 17 % des recrutements sont des femmes en 2024, c'est -1 point par rapport à l'année précédente. Les femmes représentent toutefois 34 % des embauches du transport sanitaire, 30 % des embauches du transport routier de voyageurs et 61% des embauches du déménagement, soit 61 points de plus que l'année précédente.

Répartition des embauches

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



● Créations d'emploi ● Remplacement de départs en fin de carrière ● Autres

Source : Enquête Tableau de bord AFT

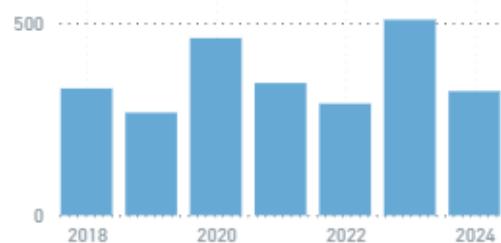
En 2024, seulement 3.5 % des embauches sont destinées à accroître les capacités de production par création d'emploi (contre 6 % en 2023). Cependant certains secteurs bénéficient de parts de création d'emploi importantes comme les prestataires logistiques (49 % de créations d'emploi parmi les embauches), le transport sanitaire (6 %) et le transport de voyageurs (36 %).

En outre, en 2024, 91 % des embauches sont le fait de remplacements pour autres motifs que la retraite (démission, fin de CDD, rupture conventionnelle), contre 86% en 2023.

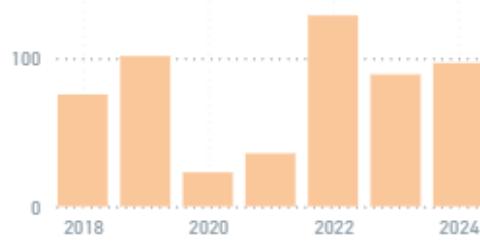
Évolution des départs en fin de carrière par secteur

Pays de la Loire

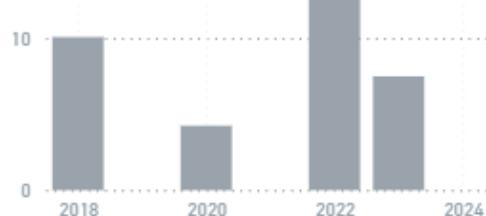
IRM



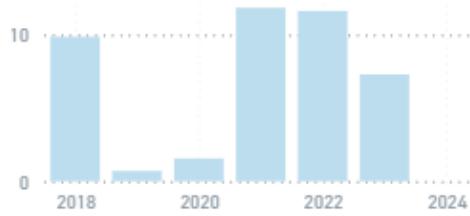
IRV



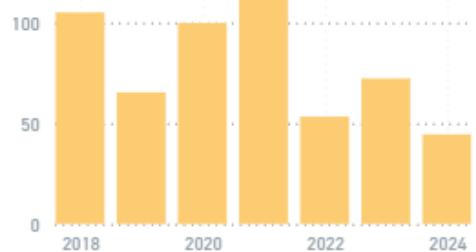
DEM



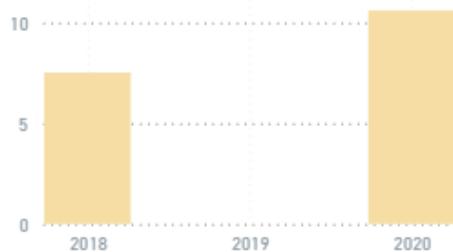
LOC



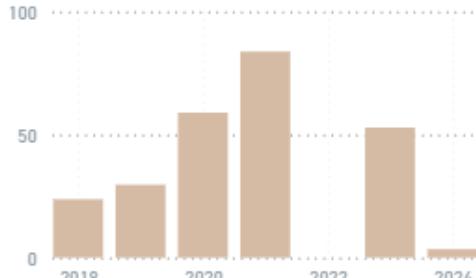
AUX



PRL



TRS



Les départs en fin de carrière au niveau de l'ensemble de la Branche sont constitués de la somme des départs en retraite et des congés de fin d'activité. On observe une diminution des départs à la retraite pour l'ensemble des secteurs, en comparaison à 2023, sauf pour le transport de voyageurs qui lui a légèrement augmenté en 2024.

Évolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

Pays de la Loire

Année	AGECFA	FONGECFA
2023	11	169
2024	6	129

Source : FONGECFA - Transport & AGEFCA - Voyageurs

Le Congé de Fin d'Activité (CFA) permet à des conducteurs de transport routier de marchandises ou de voyageurs, conducteurs du secteur du déménagement et convoyeurs de fonds, employés dans les entreprises du champ de la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires de transport, de cesser leur activité professionnelle jusqu'à cinq ans avant l'ouverture de leur droit à la retraite.

Le CFA a été mis en place pour le transport de marchandises et le secteur du déménagement par les accords de branche du 28 mars et 11 avril 1997. Il a été étendu aux convoyeurs de fonds par les accords du 23 juin 1997 et du 24 mars 1998. Le CFA a été mis en place par l'accord du 2 avril 1998 pour le transport routier de voyageurs.

Nombre total de bénéficiaires du CFA

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

TRM	TRV
1 094	43
<i>dont transports de fonds</i>	
22	

Source : FONGECFA - Transport & AGEFCA - Voyageurs

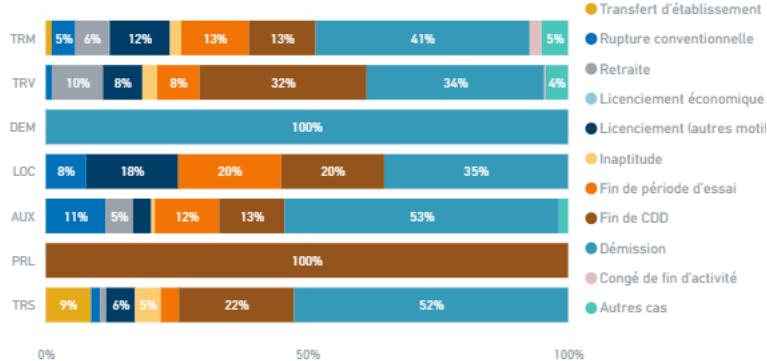
Le recul progressif de l'âge de la retraite a exigé une adaptation du dispositif de CFA. Les accords entre partenaires sociaux du 30 mai 2011 puis du 14 mars 2014 ont ainsi visé à préserver l'équilibre du CFA en adaptant certains critères d'accès. En outre, à la suite de l'adoption de la réforme des retraites qui décale l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, les partenaires sociaux ont signé un accord le 16 juin 2023 pour adapter le CFA aux nouvelles dispositions légales.

Le nombre de dossiers transférés en CFA en 2024 a reculé pour le transport de marchandises et de voyageurs (respectivement -24 % et -45.5 %). Dans ces secteurs, on observe un recul du nombre de bénéficiaires du CFA en 2024 (soit -2 % et -4.5%).

Toute cessation d'activité d'un salarié dans les conditions prévues par l'accord relatif au CFA doit donner lieu, dans l'entreprise qui employait le bénéficiaire du CFA, à l'embauche d'un salarié cotisant au dispositif CFA, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein. Cette embauche doit intervenir au plus tard dans les 3 mois suivant la date de départ effectif de l'entreprise du bénéficiaire du CFA et peut intervenir, au plus tôt, dans un délai de 3 mois avant la date de départ effectif de ladite entreprise.

Répartition des flux de départs de l'établissement par motif et secteur

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les principales causes de départs des établissements de la Branche sont les démissions, suivies des fins de CDD (respectivement 52.5 % et 33.3 % des motifs de départs). Chez les prestataires logistiques, les fins de CDD représentent l'ensemble des départs (100%). Tandis que chez les déménageurs, le motif de la démission représente 100% des motifs de départ

Taux de rotation par secteur

Pays de la Loire

Activité	2019	2023	2024
MAR	20 %	16 %	16 %
TRS	32 %	19 %	11 %
TRV	13 %	18 %	20 %
Total	20 %	17 %	16 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le taux de rotation de la main-d'œuvre (ou turnover) est calculé comme la moyenne des taux d'entrée et de sortie divisé par l'effectif. Un taux de rotation de 0 % signifie qu'il n'y a eu ni départ ni arrivée au cours de l'année. Un taux de 100 % signifie en revanche que l'intégralité des postes a été renouvelée. En 2024, dans la Branche, on observe un taux de rotation de 16 %, soit un point de moins que le national en 2024. Ces données sont semblables à 2023 pour la région.

Intérim

24% des établissements ont recours à l'intérim

Établissements déclarant avoir recours à l'intérim

Pays de la Loire

Année	2024	
Secteur d'activité	Recours intérim	Part établissements %
Auxiliaires de transport	96	30 %
Déménagement	54	80 %
Location	17	42 %
Prestataires logistiques	25	100 %
Transport routier de marchandises	337	25 %
Transport routier de voyageurs	12	12 %
Transport sanitaire	0	0 %
Total	540	24 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Après une baisse amorcée en 2023 du nombre d'établissements déclarant avoir recours à l'intérim, on observe une augmentation plus importante en 2024 : la proportion passe de 14 % à 24 % (211 établissements de plus). On remarque en particulier une forte augmentation dans le transport routier de marchandises où le nombre d'établissements utilisant l'intérim passe de 209 à 337 (25 % des établissements du transport de marchandises déclarent avoir recours à l'intérim contre 15 % en 2022). A contrario, les établissements de location et transport de voyageurs ont moins recours à l'intérim en 2024, respectivement 42 % et 12% contre 92% et 21% en 2023.

Évolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)

Pays de la Loire

Année	2023	2024	
Secteur d'activité	Nombre d'intérimaires	Nombre d'intérimaires	Taux d'évolution
AUX	1 197	1 316	10 %
DEM	30	25	-18 %
LOC	97	83	-14 %
PRL	636	597	-6 %
TRM	1 311	1 216	-7 %
TRS	4	4	6 %
TRV	93	83	-10 %
Total	3 368	3 324	-1 %

Source : Déclarations Sociales Nominatives (DSN), traitement Dares

Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein dans la Branche a baissé de 1 % en 2024.

Marché du travail

Environ **6 315** offres d'emploi dans la Branche

> Offres et demandes d'emploi

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de France Travail. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi, mais partielles pour les offres d'emploi.

Evolution des offres d'emploi par secteur (ensemble des codes ROME)

Pays de la Loire

Code NAF Rév.2	Libellé	2022	2023	2024
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	740	1 100	1 150
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	850	770	830
4941A	Transports routiers de fret interurbains	2 100	1 460	1 710
4941B	Transports routiers de fret de proximité	1 430	1 160	870
4941C	Location de camions avec chauffeur	750	530	330
4942Z	Déménagement	60	30	30
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	113	103	82
5229A	Messagerie, fret express	50	80	60
5229B	Affrètement et organisation des transports	278	159	179
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	130	180	240
7712Z	Location et location-bail de camions	88	18	9
8010Z	Activités de sécurité privée	62	94	115
8690A	Ambulances	410	630	710
Total		7 061	6 314	6 315
Part de la Branche (CCNTR) par rapport au marché du travail		2,45 %	2,15 %	2,39 %

Source : France Travail - Exploitation AFT.

Le volume des offres d'emploi déposées par les entreprises de la Branche à France Travail connaît une stabilité en 2024 par rapport à 2023 (+1 offre en 2024). En revanche, le nombre d'offres a diminué de 10.5 % entre 2022 et 2024. On observe en particulier une augmentation du nombre d'offres de plus de 10 % déposées par les entreprises des secteurs de Transports routiers de fret interurbains (+17%), Affrètement et organisation des transports (+12%), Autres activités de poste et de courrier (+33%), Activités de sécurité privée (+22%) et Ambulances (12%). Toutefois, dans certains secteurs d'activité, les offres déposées ont diminué, Transports routiers de fret de proximité (-25%), Messagerie, fret express (-25%), Location et location-bail de camions (-50%).

Répartition des offres par emploi (code ROME)

Données de 2024 - Pays de la Loire

Codes ROME V-4	Libellé	Nombre d'offres diffusées	Part des offres déposées par la Branche	Taux d'évolution des offres diffusées
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	130		-32 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	7 920	0 %	-23 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	780	68 %	18 %
N1101	Cariste	9 400	1 %	-14 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	150	7 %	-53 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	15 650	1 %	-16 %
N1105	Manutentionnaire	6 760	2 %	-17 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	320	6 %	-32 %
N1202	Employé / Employée de transit	500	2 %	-17 %
N1301	Responsable logistique	2 280	0 %	-16 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	360	0 %	-12 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	6 020	0 %	-16 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	11 930	15 %	-1 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	260	100 %	4 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	2 230	65 %	-5 %
N4104	Courrier / Coursière	170	0 %	-60 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	2 930	17 %	-12 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	630	3 %	9 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	130	8 %	333 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 080	18 %	-5 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	240	8 %	-17 %
Total		69 870	8 %	-14 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

Au niveau des professions « cœur de métier » du transport et de la logistique, le volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail (les offres diffusées regroupent les offres collectées directement par France Travail et les offres transmises par des sites partenaires), et émises par les entreprises de l'ensemble de l'économie française, a diminué de 14 % en 2024 passant de 81 170 offres en 2023 à 69 870. 8 % de ces offres ont été déposées par des entreprises de la Branche et jusqu'à 100 % pour la conduite de transport particulier. 40% des offres diffusées se concentre sur les métiers « déménageur » (23%) et « conducteur de poids lourd » (17%).

Malgré une baisse du nombre d'offres déposées globalement par les entreprises du transport de voyageurs auprès de France Travail, les offres diffusées pour les métiers de responsable d'exploitation transport routier de personnes connaissent une forte progression (+333%).

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

Données de 2024 - Pays de la Loire

Codes ROME V-4	Libellé	Part des offres en CDI	Part des offres < 1 mois (CDD, intérim)
▲			
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	15 %	62 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	16 %	79 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	81 %	1 %
N1101	Cariste	16 %	81 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	47 %	40 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	28 %	62 %
N1105	Manutentionnaire	14 %	81 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	81 %	9 %
N1202	Employé / Employée de transit	74 %	16 %
N1301	Responsable logistique	75 %	17 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	86 %	11 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	50 %	39 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	40 %	55 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	81 %	8 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	64 %	31 %
N4104	Coursier / Coursière	29 %	53 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	59 %	26 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	71 %	17 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	85 %	0 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des tr...	69 %	19 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	71 %	4 %
Total marché du travail France		35 %	58 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

En 2024, plus de la moitié (58%) des offres diffusées par France Travail pour les professions cœur de métier du transport et de la logistique correspondent à des contrats de moins d'un mois (-1 points par rapport à 2023). Certains métiers y sont confrontés davantage que d'autres : les métiers de cariste (81%), manutentionnaire (79%), agent de conditionnement (75%), préparateur de commandes (63%).

La part des offres en CDI a diminué : les contrats à durée indéterminée représentent, en 2024, 35 % des offres pour les professions cœur de métier du transport et de la logistique (-2 points).

30 000 demandeurs d'emploi se positionnent sur un des métiers du transport routier et de la logistique.

Evolution des demandeurs d'emploi en stock

Pays de la Loire

Codes ROME V-4	Libellé	Nombre de demandeurs en stock au 31/12/2024
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	170
H3302	Agent / Agente de conditionnement	6 910
J1305	Ambulancier / Ambulancière	430
N1101	Cariste	3 410
N1102	Déménageur / Déménageuse	100
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	6 050
N1105	Manutentionnaire	3 490
N1201	Affréteur / Affréteuse	40
N1202	Employé / Employée de transit	40
N1301	Responsable logistique	470
N1302	Responsable entrepôt logistique	30
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	720
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	3 240
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	200
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	550
N4104	Courier / Coursière	190
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	3 740
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	50
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	10
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	140
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	20
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER		30 000

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Dans un contexte de repli des offres d'emploi, l'effectif des demandeurs d'emploi en stock au 31 décembre 2024 relevant des professions « cœur de métier » du transport et de la logistique s'établit à 30 000 personnes.

L'analyse de la structure de ce stock met en évidence que les demandeurs d'emploi visant un poste de préparateur de commandes ou d'agent de conditionnement représentent 43 % de l'ensemble. Les demandeurs d'emploi orientés vers les métiers de la conduite en constituent 14 %.

Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge et le sexe

Données de 2024 - Pays de la Loire

Codes ROME V-4	Libellé	Part des femmes	Part des -25 ans	Part des +50 ans
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	53 %	15 %	32 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	52 %	17 %	26 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	46 %	10 %	27 %
N1101	Cariste	6 %	9 %	26 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	0 %	21 %	11 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	34 %	25 %	13 %
N1105	Manutentionnaire	9 %	22 %	17 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	33 %	20 %	27 %
N1202	Employé / Employée de transit	31 %	25 %	25 %
N1301	Responsable logistique	24 %	5 %	34 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	31 %	0 %	31 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	33 %	8 %	30 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	8 %	6 %	27 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	31 %	0 %	63 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	25 %	3 %	59 %
N4104	Courier / Coursière	17 %	14 %	31 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	13 %	14 %	24 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	22 %	0 %	61 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	0 %	0 %	100 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	40 %	15 %	22 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	44 %	0 %	44 %
Total		26 %	16 %	23 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

La part des femmes recherchant un emploi dans les métiers du transport et de la logistique est de 26%. La part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi, positionnés sur les métiers du transport et de la logistique est de 16%, celle des plus de 50 ans de 23%.

Les femmes sont majoritaires parmi les personnes recherchant un poste dans l'accompagnement de voyages (53 %), d'agente de conditionnement 52%) et ambulancière (46%).

Les moins de 25 ans sont peu représentés parmi les personnes à la recherche d'un emploi dans la conduite (3%), contrairement aux plus de 50 ans (49.6%) : ces tranches d'âges concentrent respectivement 6 % et 27 % des personnes en recherche d'un poste pour la conduite de transport de marchandises de poids lourd, 0 % et 63 % pour la conduite de transport de particuliers, 3 % et 59 % pour la conduite de bus.

363 préparations opérationnelles collectives à l'emploi ont été financées en 2024

> Dispositifs soutenus par la Branche pour la formation des demandeurs d'emploi

Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) collectives financées par OPCO Mobilités

Données de 2024 - Pays de la Loire

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	35	0	8	0	3	46	17
Voyageurs	328	0	0	0	0	328	29
Total	363	0	8	0	3	374	28

Source : OPCO Mobilités

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) permettent depuis 2011 de former, avec notamment des financements France Travail, des demandeurs d'emploi préalablement à leur prise de poste en CDI ou en CDD d'au moins douze mois. D'une durée de 400 heures maximum, elles peuvent être utilisées pour une formation pré-qualifiante précédant un contrat de professionnalisation.

Le nombre de bénéficiaires de POE collectives recule de 37 % en 2024 pour atteindre 374 bénéficiaires. 98 % d'entre eux bénéficient à la famille professionnelle de la conduite. Les bénéficiaires sont majoritairement dans des entreprises du secteur du transport de voyageurs (88 % des POE collectives), même si on observe une baisse de plus de 30 % des bénéficiaires dans ce secteur. De facto, la part des bénéficiaires du secteur marchandises élargi baisse de 65 %. Le taux de féminisation des bénéficiaires de POE collectives est en hausse au niveau de la Branche (+ 3 points). Il est le plus élevé en transport de voyageurs (29 %).

Depuis 2019, les POE individuelles ne sont plus mises en œuvre par l'OPCO Mobilités mais directement par France Travail. En outre, les formations au titre des contrats de sécurisation professionnelle ne peuvent plus être financées par OPCO Mobilités à la suite de la loi du 5 septembre 2018 dite « Avenir professionnel ».

Formation

Formations réalisées

Diplômes d'Etat délivrés

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Famille professionnelle	Type	Diplôme	Nombre	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Conduite	BAC	Conducteur Transport Routier de Marchandises	107	93 %	NC	6 %
	CAP	Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar	0	NC	NC	NC
		Déménageur sur VUL	0	NC	NC	NC
		Conducteur Livreur Marchandises	4	80 %	-43 %	NC
		Conducteur Routier Marchandises	124	97 %	10 %	13 %
Exploitation-gestion	DEA	Diplôme d'Etat d'Ambulancier	154	72 %	4 %	NC
	BAC	Organisation Transport de Marchandises	51	80 %	NC	25 %
	BTS	Gestion des Transports et Logistique Associée	119	83 %	1 %	20 %
Maintenance	BAC	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	50	74 %	NC	3 %
	BTS	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	7	88 %	-30 %	NC
Manutention-magasinage	BAC	Logistique	151	90 %	NC	13 %
	CAP	Opérateur/Opératrice Logistique	104	94 %	22 %	11 %

Source : Ministère de l'Éducation nationale et Ministère de la Santé et de la Prévention
NC : Non communiqué par région

En 2024, plus de 871 diplômes d'État ont été délivrés dans le secteur transport-logistique, toutes voies d'accès confondues, soit une légère hausse de 1,75 % par rapport à 2023.

Les diplômes liés aux métiers de la conduite représentent 27 % des certifications, avec un taux de réussite de 90 %, tandis que le BAC Pro Conducteur Transport Routier ne connaît pas d'évolution, le CAP Conducteur routier connaît une hausse (+9.7 %).

Les formations aux métiers de l'exploitation-gestion représentent plus de 19 % des diplômes délivrés, celles de la manutention-magasinage 29 %, et celles de la maintenance 6.5 %, en forte baisse (-15.7 %). Le taux de féminisation est globalement de 13 %, plus élevé dans l'exploitation-gestion (22.5 %).

Titres professionnels délivrés

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Titre professionnel	Nombre	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Agent magasinier	172	84 %	-6 %	21 %
Cariste d'entrepôt	4	100 %	-33 %	25 %
Conducteur de transport en commun sur route	587	67 %	-11 %	29 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	849	71 %	-13 %	13 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	308	79 %	-10 %	17 %
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	51	88 %	19 %	36 %
Exploitant en transport routier de marchandises	6	67 %	-50 %	56 %
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	27	79 %	0 %	26 %
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	0	NC	NC	NC
Préparateur de commandes en entrepôt	217	86 %	3 %	19 %
Technicien en logistique d'entreposage	35	70 %	40 %	20 %
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	51	77 %	364 %	35 %
Total	2 307	74 %	-10 %	20 %

Source : DGEFP

2 307 titres professionnels ont été délivrés dans le secteur du transport et de la logistique en Pays de la Loire. Le taux de réussite global est de 74 % et le taux d'évolution est de -10 % par rapport à l'année précédente.

La distribution des titres délivrés est concentrée sur plusieurs métiers. Le titre de conducteur routier de marchandises sur porteur compte 849 certifications, celui de conducteur de transport en commun sur route 587 certifications, et celui de conducteur routier de marchandises sur tous véhicules 308 certifications. Le titre de préparateur de commandes en entrepôt totalise 217 certifications, tandis que l'agent magasinier en compte 172. Les effectifs sont plus réduits pour certains titres, avec 51 conducteurs livreurs sur véhicule utilitaire léger, 35 techniciens en logistique d'entreposage, 27 gestionnaires des opérations de transport routier de marchandises, 6 exploitants en transport routier de marchandises et 4 caristes d'entrepôt. Aucun titre n'a été délivré pour l'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises.

Les taux de réussite varient selon les titres. Ils s'élèvent à 84 % pour les agents magasiniers, 86 % pour les préparateurs de commandes en entrepôt, 88 % pour les conducteurs livreurs sur véhicule utilitaire léger et 100 % pour les caristes d'entrepôt. Les conducteurs de transport en commun sur route et les exploitants en transport routier de marchandises présentent un taux de réussite de 67 %, tandis que les conducteurs routiers de marchandises affichent des taux de 71 % sur porteur et de 79 % sur tous véhicules. Les techniciens en logistique d'entreposage atteignent 70 % et les techniciens supérieurs en méthodes et exploitation logistique 77 %.

L'évolution des effectifs est négative pour plusieurs titres. Les conducteurs de transport en commun sur route enregistrent une baisse de 11 %, les conducteurs routiers de marchandises sur porteur une baisse de 13 %, et les conducteurs routiers sur tous véhicules une baisse de 10 %. Les agents magasiniers diminuent de 6 %, les caristes d'entrepôt de 33 % et les exploitants en transport routier de marchandises de 50 %. À l'inverse, les effectifs augmentent de 3 % pour les préparateurs de commandes en entrepôt, de 19 % pour les conducteurs livreurs sur véhicule utilitaire léger, de 40 % pour les techniciens en logistique d'entreposage et de 364 % pour les techniciens supérieurs en méthodes et exploitation logistique. Les gestionnaires des opérations de transport routier de marchandises présentent une évolution nulle.

Le taux de féminisation global est de 20 %. Il est de 21 % pour les agents magasiniers, 25 % pour les caristes d'entrepôt, 29 % pour les conducteurs de transport en commun sur route, 13 % pour les conducteurs routiers de marchandises sur porteur et 17 % pour les conducteurs routiers sur tous véhicules. Les conducteurs livreurs sur véhicule utilitaire léger comptent 36 % de femmes, les exploitants en transport routier de marchandises 56 %, les gestionnaires des opérations de transport routier de marchandises 26 %, les préparateurs de commandes en entrepôt 19 %, les techniciens en logistique d'entreposage 20 % et les techniciens supérieurs en méthodes et exploitation logistique 35 %.

Nombre de stagiaires reçus aux formations obligatoires à la conduite

Nombre de stagiaires reçus aux formations obligatoires à la conduite

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Secteur	FCO	FIMO	Passerelles
Marchandise	6 892	1 014	56
Voyageur	1 159	136	120

Source : Ministère des Transports



Soutien aux formations de conducteurs routiers par l'AFT

Répartition des bénéficiaires par formation

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire



Source : AFT

3 115 formations d'accès au métier de conducteur routier ont été cofinancées en 2024 par l'AFT, après 3 447 en 2023.

Les FIMO Marchandises représentent 30 % des formations à la conduite de transport routier de marchandises ayant bénéficié d'un financement de l'AFT. Leur nombre est en baisse de 5 % par rapport à 2023, ainsi que celui des titres professionnels de conducteur de transport routier de marchandises sur porteur ou tous véhicules : - 7 % par rapport à 2023.

Le nombre de formations qualifiantes (titre professionnel) d'accès au métier de conducteur de transport de voyageurs cofinancées par l'AFT est en baisse de 14 % en 2024.

À noter : la catégorie « Autres » regroupe les nouveaux dispositifs financés par l'AFT (Permis C + FIMO + modules et Permis CE + modules) pour lesquels les effectifs formés restent très modestes.



Apprentissage

Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle et activité

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	68	318	106	30	89	611	35
Transport sanitaire	93	7	0	0	2	102	48
Voyageurs	14	20	4	18	9	65	49
Total	175	345	110	48	100	778	38

Source : OPCO Mobilités

Portée par la réforme de 2018 et le plan « 1 jeune, 1 solution » (2020), la croissance des contrats d'apprentissage dans le secteur privé a augmenté en 2024 (+2 %). La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a renforcé l'attractivité de l'apprentissage via : la libéralisation du marché, l'augmentation des salaires des apprentis, les aides pour le permis B et pour les entreprises de moins de 250 salariés, l'ouverture de l'apprentissage jusqu'à 29 ans, et la simplification de l'aide unique aux entreprises (6 000 € pour la première année).

Dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires :

- 79 % des apprentis travaillent dans le transport de marchandises, principalement dans les métiers « Exploitation-gestion » (52 %) et « Conduite » (11 %).
- Dans le transport de voyageurs, 21 % se forment à la « Conduite » et 31 % à « l'Exploitation-gestion ».
- Les apprentis en maintenance ont diminué (-15 %).
- Dans le transport sanitaire, 91 % se forment à la « conduite » et 11 % à « l'exploitation-gestion »
- Le taux de féminisation est en augmentation de 4 points, le plus élevé se situe dans le transport de voyageurs (49 %). Il baisse de 10 points, entre 2023 et 2024, dans le transport sanitaire.

Professionnalisation

Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	110	11	77	4	8	210	20
Transport sanitaire	2	0	0	0	1	3	67
Voyageurs	37	4	0	0	0	41	29
Total	149	15	77	4	9	254	22

Source : OPCO Mobilités

Dont % de Contrats de professionnalisation en CDI

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

CDI
Marchandises 3 %
Transport sanitaire 33 %
Voyageurs 56 %
Total 12 %

Source : OPCO Mobilités

Le nombre de contrats de professionnalisation dans les entreprises de la Branche a diminué de 39 % en 2024.

Les effectifs des formations « Conduite » représentent 58 % des contrats de professionnalisation.

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », une aide exceptionnelle a été mise en place à partir de juillet 2020 pour soutenir les embauches en contrat de professionnalisation dans le contexte de la crise sanitaire. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les entreprises qui recrutent des jeunes en contrat de professionnalisation bénéficient d'une aide à l'embauche pouvant aller jusqu'à 6 000 €.

Un décret du 29 décembre 2023 maintient cette aide pour l'année 2024. Néanmoins, un décret du 24 avril 2024 indique que l'aide ne s'applique pas aux contrats de professionnalisation conclus après le 30 avril 2024. Sont concernés par cette aide les contrats de professionnalisation conclus entre le 1^{er} janvier 2023 et le 30 avril 2024 pour préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalant, au plus, au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles (Bac +5). Les contrats de professionnalisation doivent être conclus avec des salariés de moins de 30 ans.

Ces contrats peuvent également être des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) ou des contrats de professionnalisation expérimentaux.

On compte 3,06 fois moins de jeunes en contrat de professionnalisation dans la Branche qu'en contrat d'apprentissage.

Le taux de féminisation des apprenants en contrat de professionnalisation dans les entreprises de la Branche est de 22 % (+2 points par rapport à 2023).

12 % (-8 points) des contrats de professionnalisation sont en CDI ; c'est dans le secteur du transport de voyageurs que la part des contrats de professionnalisation en CDI est la plus élevée (56 %).

Globalement, le nombre d'alternants (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) dans la Branche est en baisse de 7.5 % en 2024.

Plan de développement des compétences

Formation continue hors alternance moins de 11 salariés

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	437	15	110	25	330	917	16
Transport sanitaire	42	2	1	4	78	127	46
Voyageurs	8	0	0	0	0	8	13
Total	487	17	111	29	408	1 052	20

Source : OPCO Mobilités

Formation continue hors alternance plus de 11 salariés

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	3 818	77	824	239	2 388	7 346	18
Transport sanitaire	254	9	5	0	619	887	49
Voyageurs	431	4	26	28	413	902	36
Total	4 503	90	855	267	3 420	9 135	23

Source : OPCO Mobilités

Depuis le 1er janvier 2019, le « Plan de formation » a laissé place au « Plan de développement des compétences», qui rassemble l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur pour ses salariés.

Dans les établissements de la Branche de moins de 11 salariés, l'utilisation du plan de développement des compétences est en hausse de 22 % en 2024.

En effet, le plan de développement des compétences a été plus mobilisé pour financer des formations de la famille professionnelle « Conduite » (+ 20 % par rapport à 2023), ainsi que pour la famille professionnelle « Autres » (+18 %).

Les formations conduite routière représentent 46 % des formations dispensées dans le cadre du développement des compétences pour les entreprises de moins de 11 salariés.

Toutes tailles d'entreprise confondues, 21.5 % (+1 point par rapport à 2023) des formations du plan de développement des compétences ont bénéficié à des femmes.

A contrario, les salariés appartenant à des établissements de 11 salariés et plus ont relativement plus bénéficié de formations financées dans le cadre de leur plan de développement des compétences qu'en 2023 (+ 5,2 %), plus précisément pour des formations en manutention / magasinage (+ 58 %), en autres (+ 15.5 %) et en maintenance (+111%).

Les formations conduite routière représentent 49 % des formations dispensées dans le cadre du développement des compétences pour les entreprises de plus de 11 salariés.

FNE-Formation

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	1 222	7	0	0	143	1 372	14
Transport sanitaire	37	0	0	0	0	37	43
Voyageurs	123	0	0	0	0	123	24
Total	1 382	7	0	0	143	1 532	16

Source : OPCO Mobilités

Le FNE-Formation (Fonds National de l'Emploi) est un dispositif dédié à la formation des salariés des entreprises s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement des transitions écologique, numérique, agricole/alimentaire et démographique. Il consiste en une prise en charge par l'État d'une partie des coûts pédagogiques du projet de formation. En 2024, 1 532 formations ont été réalisées dans la Branche grâce au dispositif FNE-Formation, soit 10.5 % de moins qu'en 2023. La population féminine représente 16 % (+6 points par rapport à 2023) des salariés ayant mobilisé le dispositif FNE-Formation.

Dispositif Pro-A

Données au 31 décembre 2024 - Pays de la Loire

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	1	3	10	0	0	14	0
Transport sanitaire	29	0	0	0	0	29	45
Voyageurs	4	0	0	0	0	4	50
Total	34	3	10	0	0	47	32

Source : OPCO Mobilités

La Pro-A, dispositif de reconversion ou de promotion par alternance, s'est substituée aux périodes de professionnalisation qui avaient bénéficié en 2018 à 87 911 salariés de la Branche au national. Elle permet aux salariés souhaitant changer de métier ou de profession d'accéder à une formation certifiante tout en restant dans leur entreprise.

Son déploiement reste récent dans la Branche puisque l'accord de Branche relatif à la mise en place des actions de reconversion ou promotion par alternance (dit « Pro-A »), signé le 4 juin 2020, a été étendu par arrêté le 6 novembre 2020, et publié au Journal Officiel le 10 décembre 2020.

Les effectifs des salariés ayant bénéficié du dispositif Pro-A sont en hausse en 2024 (2.4 fois plus par rapport à 2023). En 2024, 47 stagiaires (contre 23 en 2023) ont mobilisé le dispositif Pro-A, et plus précisément 14 stagiaires (contre 5 en 2023) dans le transport routier de marchandises et 29 stagiaires (contre 16 en 2023) dans le transport sanitaire. La population féminine représente 32 % des stagiaires ayant mobilisé le dispositif Pro-A, contre 43% en 2023.

 Tutorat

Effectifs de tuteurs formés par activité

Pays de la Loire

Activité	2023	2024
Marchandises	323	217
Transport sanitaire	15	26
Voyageurs	26	27
Total	364	270

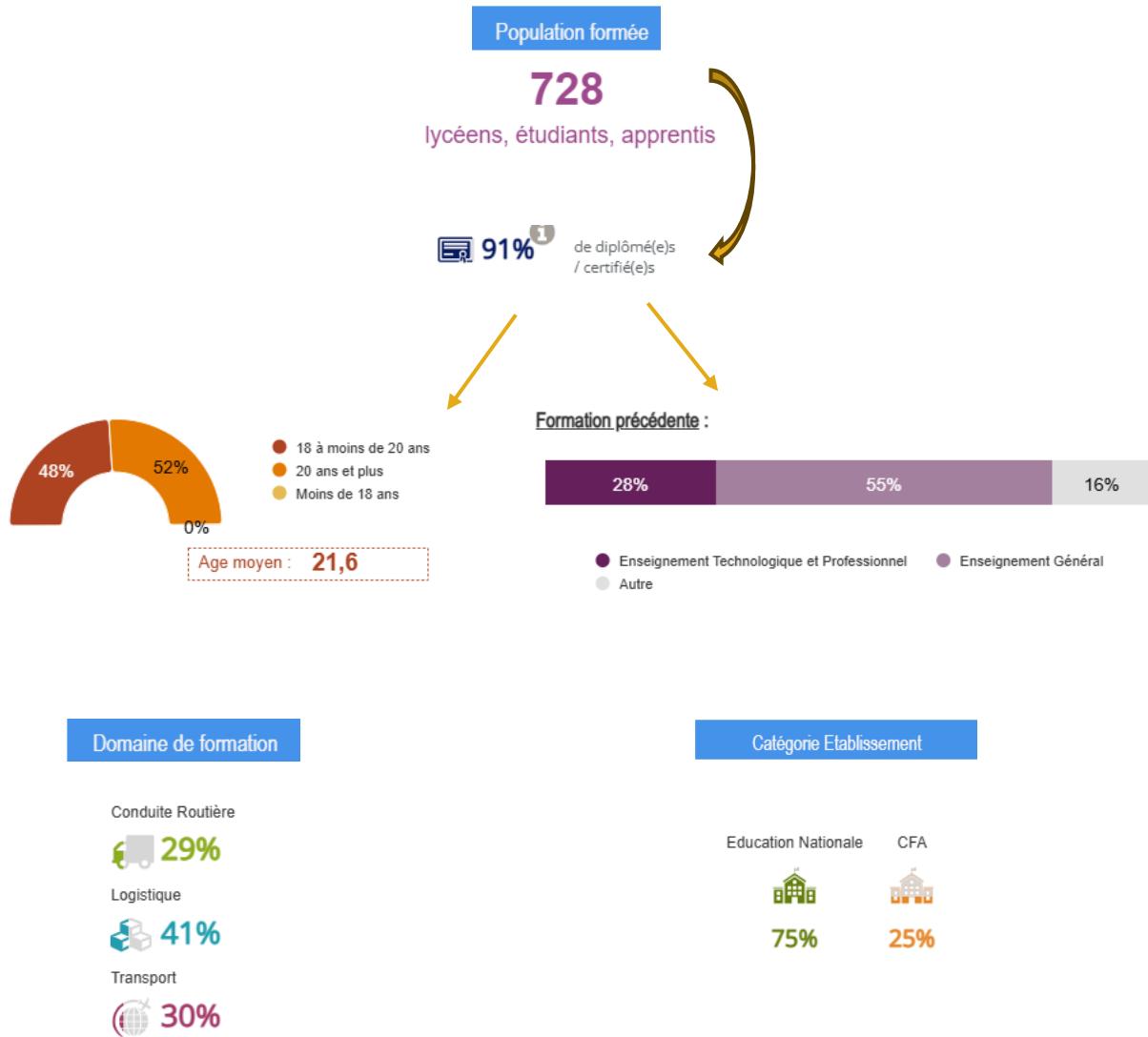
Source : OPCO Mobilités

34 % de tuteurs en moins ont été formés au titre de l'accompagnement des contrats de professionnalisation en 2024. 80 % des tuteurs formés sont employés dans des entreprises de transport routier de marchandises.

Insertion professionnelle

Placement à six mois des formations Transport Logistique en Pays de la Loire

Voir : [Outil dynamique et interactif sur le placement à 6 mois des sortants d'une formation Transport - Logistique](#)

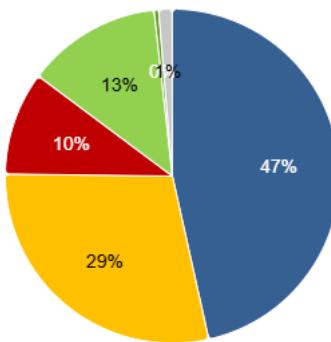


Masculin

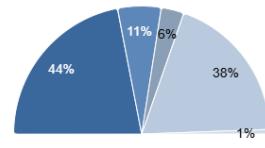


Situation 6 mois après la fin de la formation

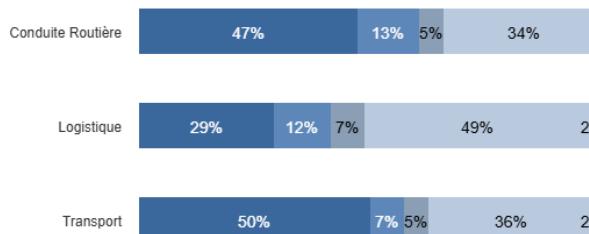
- Emploi
- Alternance
- Recherche d'emploi
- Etudes temps plein
- Redoublement
- Inactivité ou autre situation



Répartition des statuts des emplois :

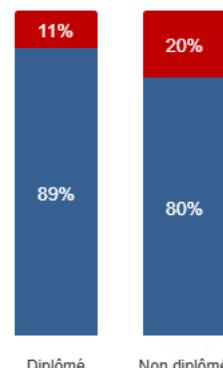


Répartition des statuts des emplois par spécialité de formation :



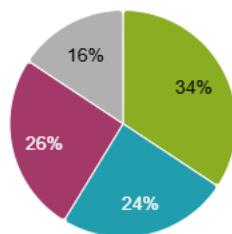
- CDI
- CDD
- Intérim
- Alternance
- Autres contrats

Répartition des diplômés/certifiés parmi les actifs :

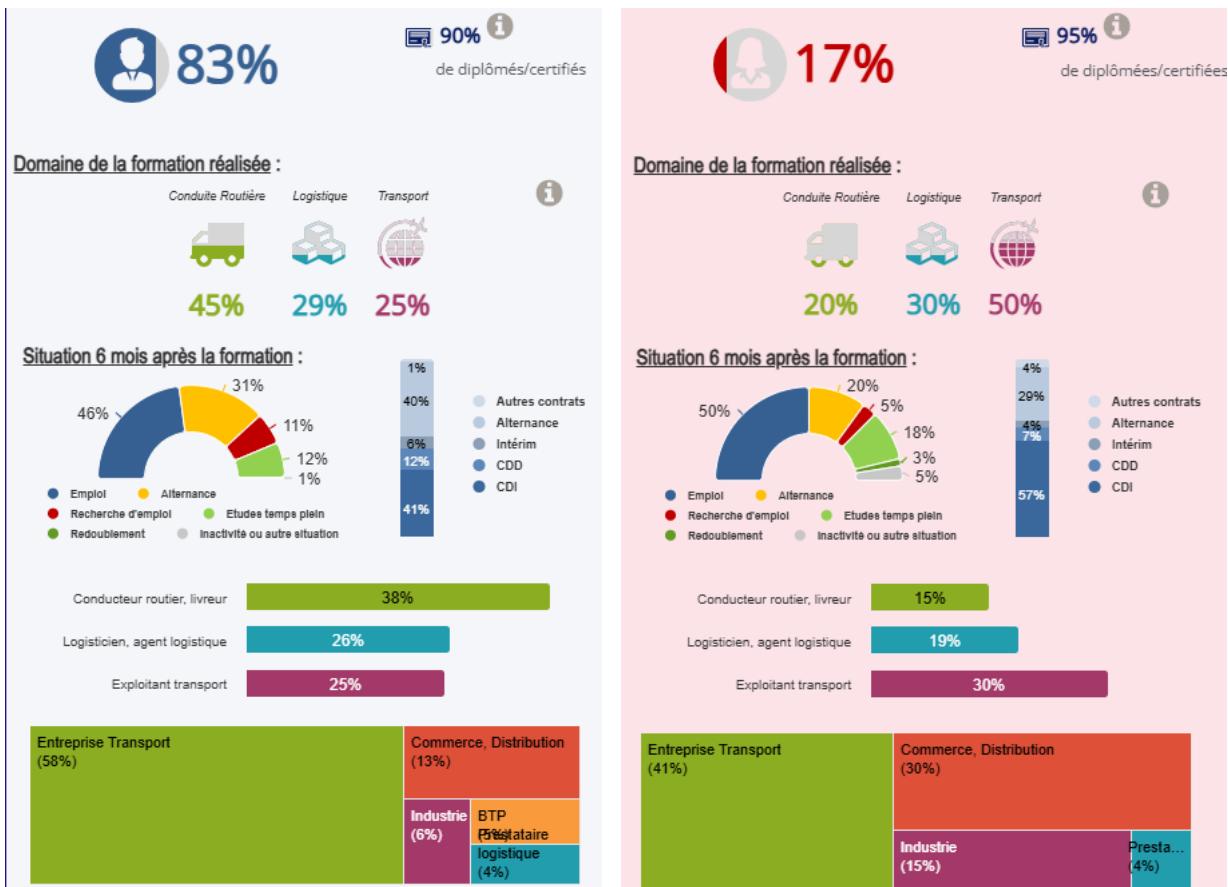


- Recherche d'emploi
- Emploi

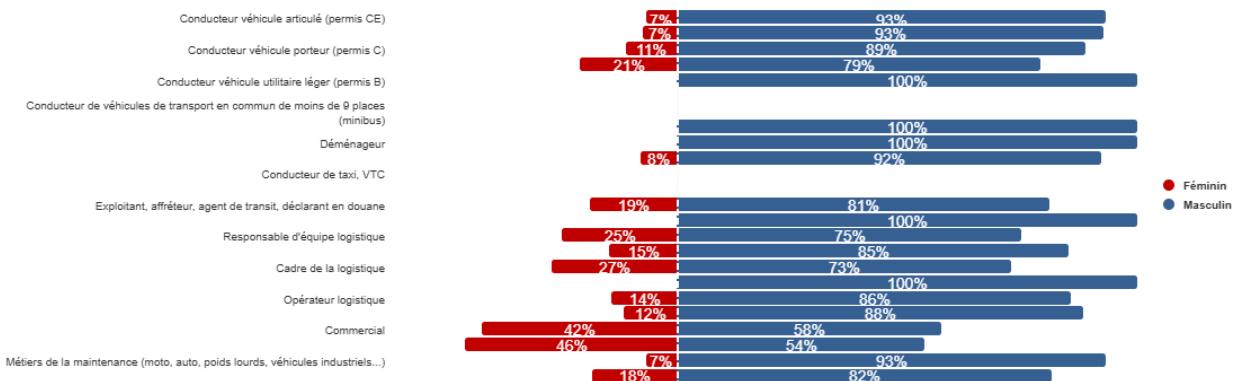
Emplois occupés 6 mois après la formation :



- Emploi en Conduite
- Emploi en Logistique
- Emploi en Exploitation Transport
- Emploi "Autres"



Répartition des emplois par genre :



Sur les 728 jeunes interrogés six mois après leur sortie de formation, 91 % déclarent avoir obtenu leur diplôme. Ce taux s'établit à 95 % pour les filles et 90 % pour les garçons.

En dernière année de formation, toutes spécialités confondues, les effectifs se répartissaient ainsi :

- 29 % en conduite routière,
- 41 % en logistique,
- 30 % en exploitation transport.

Le taux moyen de féminisation demeure stable à 17 %, indépendamment du mode de formation.

Globalement, 52 % des répondants avaient 20 ans ou plus à leur sortie de formation, pour une moyenne d'âge de 21,6 ans.

L'enquête met également en évidence les éléments suivants :

Poursuite d'études

- 29 % des jeunes poursuivent leurs études en alternance, soit une hausse de 9 points par rapport à l'année précédente. Parmi eux, 12 % sont des filles (contre 18 % un an plus tôt) et 88 % des garçons (contre 82 %). Tous genres confondus, les alternants se répartissent entre la logistique (30 %), l'exploitation transport (30 %) et la conduite routière (39 %).
- 13 % des jeunes poursuivent leurs études en temps plein, dont 26 % de filles et 74 % de garçons.
- Parmi les filles poursuivant leurs études, 50 % étaient orientées vers le transport, 30 % vers la logistique et 20 % vers la conduite routière.
- Parmi les garçons, 45 % étaient en conduite routière, 29 % en logistique et 25 % en transport.

Situation vis-à-vis de l'emploi

- 47 % des répondants déclarent être en emploi (hors alternance), soit une baisse de 4 points par rapport à l'édition précédente.
- Les statuts d'emploi se répartissent comme suit : 6 % en intérim, 11 % en CDD, 44 % en CDI (le reste étant l'alternance).
- 20% des jeunes non diplômés sont en recherche d'emploi contre 11% pour les diplômés.
- Le domaine de l'exploitation de transport offre le plus de CDI soit 50% contre 29% dans la logistique.

Prospective

Prévisions de recrutements

Répartition des établissements ayant des projets de recrutement par activité

Projets de recrutement en 2025 - Pays de la Loire

Activité	Nombre d'établissements	En % d'établissements avec salariés	Taux d'évolution
TRM	596	47 %	42 %
TRV	110	89 %	26 %
DEM	29	57 %	12 %
LOC	44	67 %	6 %
AUX	107	48 %	1 %
PRL	18	29 %	-43 %
TRS	131	56 %	-14 %
Total	1 035	51 %	20 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Près d'un établissement sur cinq interrogés par l'AFT au premier semestre 2025 déclarent avoir des projets de recrutement ou avoir déjà recruté en 2025, soit plus de 1 000 établissements ayant des salariés. Ce nombre marque une évolution de 20 % par rapport à l'année précédente. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette augmentation hormis les prestataires logistiques et le transport sanitaire, qui observent une baisse du volume de leurs projets de recrutement respectivement de 43 % et 14 %.

Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle

Projets de recrutement en 2025 - Pays de la Loire

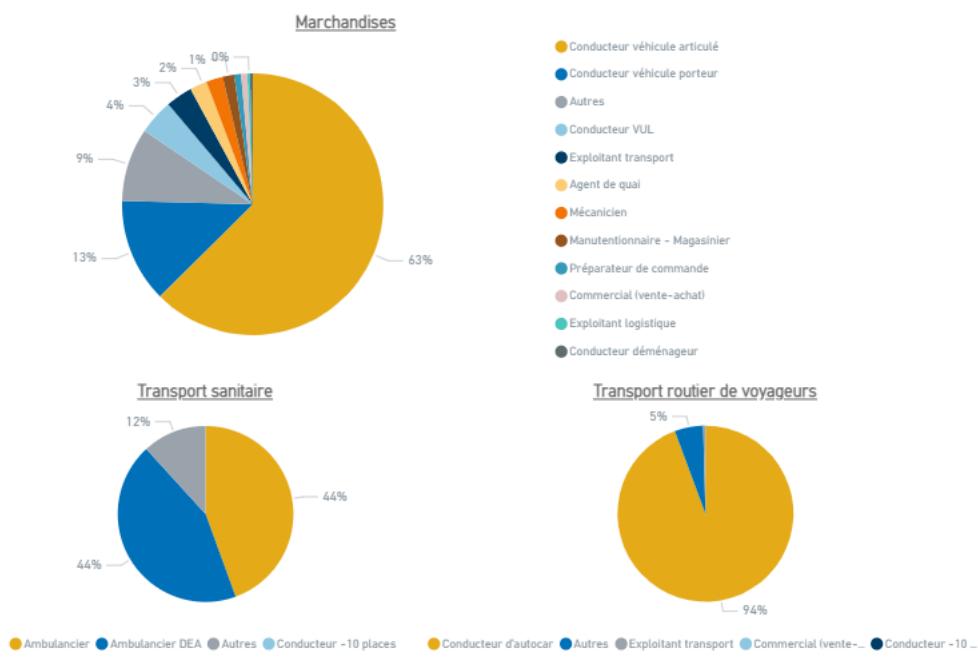
Famille professionnelle	Projets de recrutement	En %
Logistique	314	7 %
Exploitation transport	162	4 %
Conduite voyageurs	790	18 %
Conduite sanitaire	191	4 %
Conduite marchandises	2 687	61 %
Autres	261	6 %
Total	4 404	100 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans les entreprises de la Branche, on évalue à plus de 4 400 le nombre de postes ouverts en 2025, dont 61 % portent sur la conduite de véhicules de transport de marchandises, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente.

Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle e activité

Projets de recrutement en 2025 - Pays de la Loire



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Plus de la moitié des projets de recrutement des établissements de l'activité marchandises concernent des conducteurs de véhicules lourds (contre 47 % en 2024 et en 2023), dont près de 83% en permis CE. Dans le transport routier de voyageurs, 94 % le sont pour des conducteurs d'autocars. Pour le transport sanitaire, 44 % des projets de recrutement concernent les auxiliaires ambulanciers et 44 % des ambulanciers diplômés.

Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

Pays de la Loire

Activité	2024	2025
TRM	22 %	32 %
TRV	39 %	36 %
DEM	14 %	18 %
LOC	60 %	29 %
AUX	17 %	64 %
PRL	45 %	22 %
TRS	29 %	66 %
Total	25 %	39 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

39 % des établissements de la Branche déclarent éprouver des difficultés de recrutement au premier semestre 2025 (en hausse de 14 points par rapport à 2024). Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette hausse, hormis les prestataires logistique (-23 points) et la location (-31 points).

Ces difficultés de recrutement se sont particulièrement accrues dans le transport sanitaire, où les deux tiers des établissements déclarent rencontrer des difficultés de recrutement, ce qui représente une augmentation de 37 points par rapport à l'année précédente.

Projets de recrutement jugés difficiles dans l'enquête BMO

Pays de la Loire

Métiers	2024	2025
Agents d'exploitation du transport	58 %	61 %
Cadres de la logistique	39 %	0 %
Cadres des transports et du tourisme	68 %	20 %
Conducteurs de transport en commun sur route	92 %	80 %
Conducteurs de véhicules légers	56 %	64 %
Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents)	51 %	44 %
Conducteurs routiers	72 %	46 %
Contrôleurs des transports	100 %	0 %
Employés du tourisme et agent de billetterie des transports	40 %	27 %
Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres)	61 %	14 %
Techniciens d'exploitation et d'administration des transports	22 %	0 %
Techniciens et agents de maîtrise du tourisme	0 %	0 %
Total	65 %	52 %

Source : Enquête BMO

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO), réalisée annuellement par France Travail, avec le concours du Crédoc, porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'Etat et entreprises publiques, et repère en particulier les projets de recrutement perçus comme difficiles par les employeurs. Les résultats présentés ici procèdent de l'enquête menée entre octobre et décembre 2024 relatives aux perspectives et anticipations 2024. Pour l'enquête BMO 2024, la nomenclature des métiers en familles professionnelles (FAP) a été actualisée, d'où la différence avec les éditions précédentes et l'impossibilité, dans certains cas, de comparer avec les chiffres des années passées.

Les métiers choisis sont ceux du domaine professionnel « transports, logistique et tourisme ». Dans l'ensemble du domaine professionnel, 52 % des recrutements sont jugés difficiles en 2025. Pour tous les métiers de la conduite, au moins un recrutement sur deux est jugé difficile. Ces difficultés sont d'autant plus nettes pour les métiers de conducteurs de transport en commun sur route (80 % de recrutements difficiles), conducteurs de véhicules légers (64 %) et conducteurs routiers (46 %). Les métiers observant le moins de tensions dans ce domaine professionnel sont les cadres de la logistique et les techniciens et agents de maîtrise du tourisme ainsi que les techniciens d'exploitation et d'administration des transports.

● Prévisions

Transport de marchandises et logistique

Les entreprises de transport de marchandises et de la logistique font face à un repli de la consommation des ménages et d'une augmentation inflationniste des coûts, dont la répercussion auprès des clients est complexe. Cette situation a une incidence directe sur l'emploi et la formation.

Transport routier de voyageurs

Le transport routier de voyageurs est le secteur éprouvant le plus de difficultés à recruter. Ces difficultés sont principalement liées à la condition d'âge pour accéder aux métiers du secteur, et à l'importance du travail à temps partiel, en particulier pour le transport scolaire.

Différentes actions ont été menées pour pallier ces difficultés au nombre desquelles l'abaissement de l'âge de passage du permis D à 18 ans, l'augmentation du nombre de formations à la conduite avec le titre professionnel et le CAP4A, la mise en place de l'attestation de droit à conduire sécurisée.

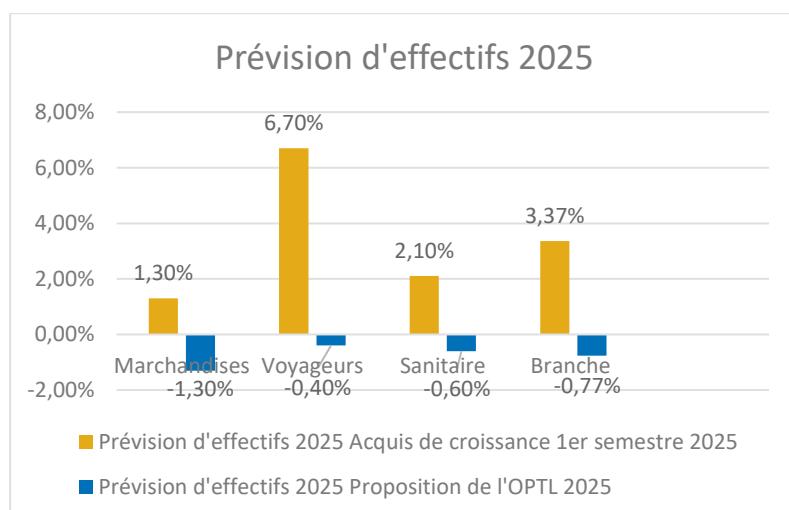
Transport sanitaire

La nouvelle convention tarifaire signée le 13 avril 2023 a apporté une revalorisation des tarifs ambulance et VSL (Véhicule Sanitaire Léger) à partir du 8 novembre 2023. La signature de cette convention était incontournable pour faire face à l'augmentation des charges des entreprises : frais de personnel, carburant et coût du parc en particulier. Contrairement aux autres secteurs du transport, les entreprises de transport sanitaire sont soumises à une tarification réglementée et n'ont pas pu répercuter sur leurs clients les hausses des coûts rencontrées. La mise en place des Urgences Préhospitalières (UPH) et du nouveau mode de rémunération intégrant le Revenu Minimum Garanti (RMG) pose d'importantes difficultés économiques. Sur le plan organisationnel, cette réforme porte ses fruits, mais l'équilibre économique reste à trouver.

● Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers

Prévision d'effectifs 2025 de l'Observatoire régional

Les membres de l'observatoire régional se réunissent courant novembre afin d'estimer les effectifs de la branche de l'année en cours. Ces prévisions s'appuient sur les données Urssaf du 1^{er} semestre, sur les indicateurs économiques régionaux et l'expérience des membres ligériens.



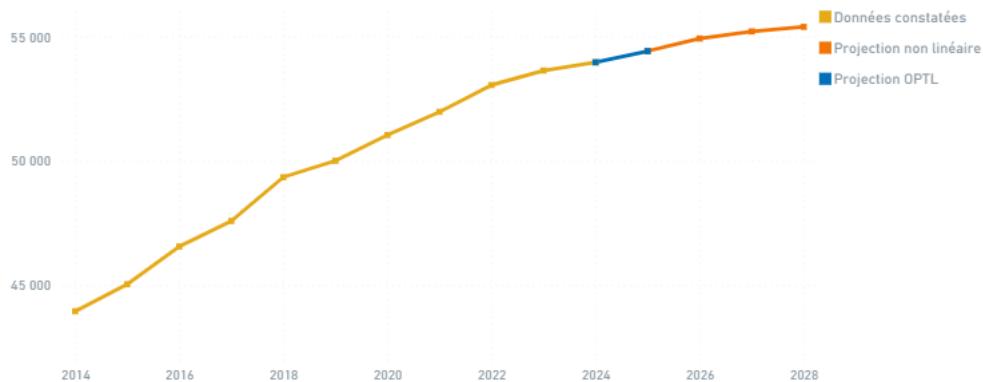
Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers

La projection des emplois et des besoins s'établit sur une ancienneté moyenne dans le métier de 19 ans en Marchandises, 12 ans en Voyageurs et 9 ans en Sanitaire. Ces prévisions nous donnent le nombre de besoins en personnel qu'il faudrait satisfaire, aussi bien pour renouveler les départs de fin de carrière (les plus importants) que pour faire face à la croissance des effectifs (création nette d'emploi). Pour information, l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi n'est pas « modélisée » ici, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de prise en compte des éventuelles pénuries de main d'œuvre.

Note du rédacteur : Les graphiques suivants n'expriment qu'une projection des effectifs et des besoins en personnel en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional pour l'année 2025.

Branche

Projection des effectifs



Entre 2014 et 2019, on observe une croissance quasi linéaire des effectifs, passant d'environ 44 000 à 50 000 individus.

Malgré une légère inflexion potentielle autour de 2020, la pente reste positive, atteignant environ 53 500 en 2023. Sur cette période décennale, le secteur a intégré environ 1 000 nouveaux entrants nets par an, témoignant d'une forte dynamique de recrutement.

On observe visuellement une concavité de la courbe (la pente diminue). Cela indique mathématiquement que si les effectifs augmentent toujours, le taux de croissance annuel ralentit.

Le segment bleu (« Projection OPTL ») sert de charnière court-termiste entre les données observées et les projections lointaines. Il confirme la poursuite de la hausse mais avec une inclinaison plus faible que durant la période 2014-2018.

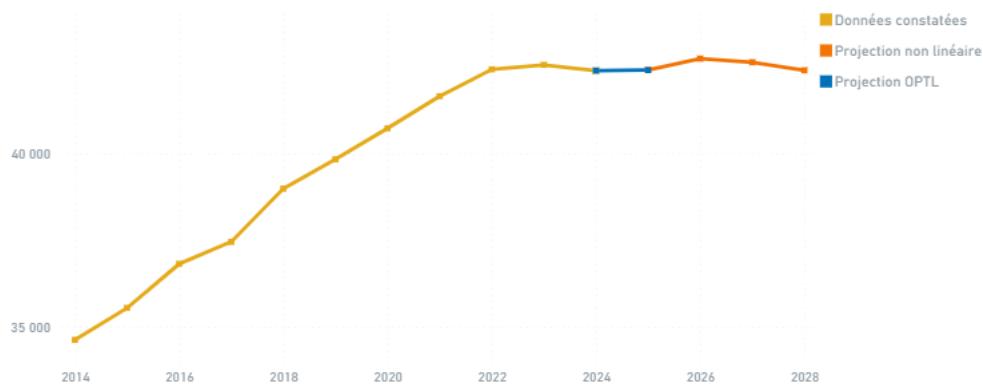
La courbe tend à s'aplatir à l'approche de 2028, visant un palier autour de 55 500.

L'écart entre 2026 et 2028 est beaucoup plus réduit que l'écart entre 2014 et 2016. Cela traduit une stabilisation prévisionnelle du marché de l'emploi dans ce secteur.

Fiabilité : le passage de données constatées à des projections, induit mécaniquement une augmentation de l'incertitude (intervalle de confiance), bien que non représentée ici par des zones d'ombre. Le secteur arrive à la fin d'un cycle de croissance rapide. L'enjeu passe d'une logique de conquête de nouveaux effectifs à une logique de maintien et de renouvellement d'un socle d'environ 55 000 collaborateurs.

Marchandises

Projection des effectifs



On observe une croissance continue et régulière sur la période historique (2014-2023), avec un passage de 34 224 à plus de 42 548 salariés.

La pente est forte au début (croissance rapide) puis commence à s'infléchir à partir de 2022.

La projection (horizon 2028) non linéaire anticipe un phénomène de saturation du marché, où les effectifs tendent à se stabiliser autour de 42 600 individus, marquant une maturité du secteur.

Focus projection des effectifs – Conduite Marchandises

Projection des effectifs



Type de projection	R ²	MAE
Projection non linéaire	99 %	242

Comment choisir la projection la plus adaptée ?

- Le R² indique si le modèle explique bien les données. Plus c'est proche de 1 mieux c'est.
- Le MAE et l'erreur moyenne en nombre de salariés. Plus c'est faible plus la projection est précise. Ex. : MAE = 100 → le modèle se trompe de 100 salariés en moyenne)

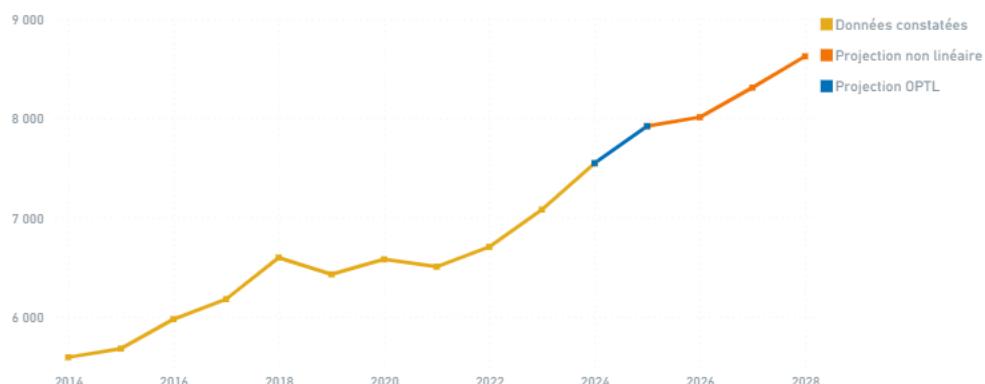
Le modèle plus adapté c'est celui avec les R² le plus élevé et MAE le plus faible

Contrairement au secteur global, les effectifs des conducteurs présentent des ruptures brutales, notamment une chute significative entre 2021 et 2024, passant de près de 29 551 à environ 26 994.

Le modèle non linéaire prévoit un léger rebond technique pour atteindre un palier proche de 27 334 en 2026, suivi d'une érosion très lente jusqu'en 2028.

Focus projection des effectifs – TRV

Projection des effectifs



Type de projection	R ²	MAE
Projection non linéaire	92 %	150

Comment choisir la projection la plus adaptée ?

- Le R² indique si le modèle explique bien les données. Plus c'est proche de 1 mieux c'est.
- Le MAE et l'erreur moyenne en nombre de salariés. Plus c'est faible plus la projection est précise. Ex. : MAE = 100 → le modèle se trompe de 100 salariés en moyenne)

Le modèle plus adapté c'est celui avec les R² le plus élevé et MAE le plus faible

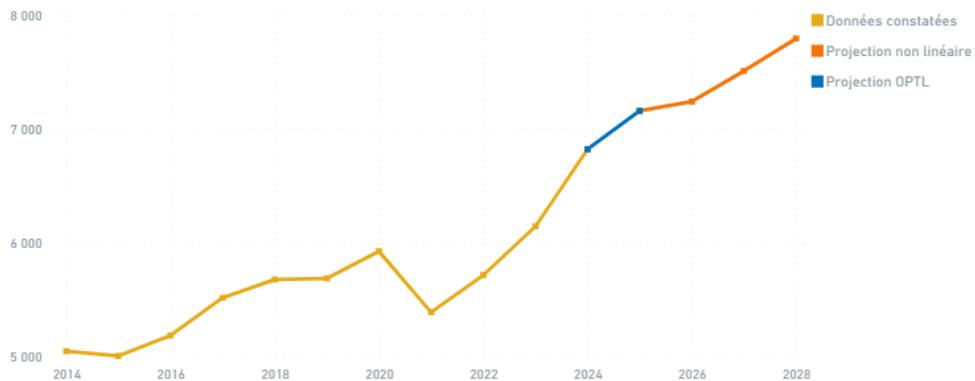
Le secteur global montre une trajectoire de croissance continue.

Croissance historique (2014-2023) : Les effectifs sont passés d'environ 5 591 à près de 7 100 salariés. La progression est restée positive malgré la crise sanitaire.

La projection non linéaire (jusqu'à 2028) prévoit une poursuite de la croissance pour atteindre un palier record autour de 8 625 salariés.

Focus projection des effectifs – Conducteurs TRV

Projection des effectifs



Type de projection	R ²	MAE
Projection non linéaire	92 %	150

Comment choisir la projection la plus adaptée ?

- Le R² indique si le modèle explique bien les données. Plus c'est proche de 1 mieux c'est.
- Le MAE et l'erreur moyenne en nombre de salariés. Plus c'est faible plus la projection est précise. Ex. : MAE = 100 → le modèle se trompe de 100 salariés en moyenne)

Le modèle plus adapté c'est celui avec les R² le plus élevé et MAE le plus faible

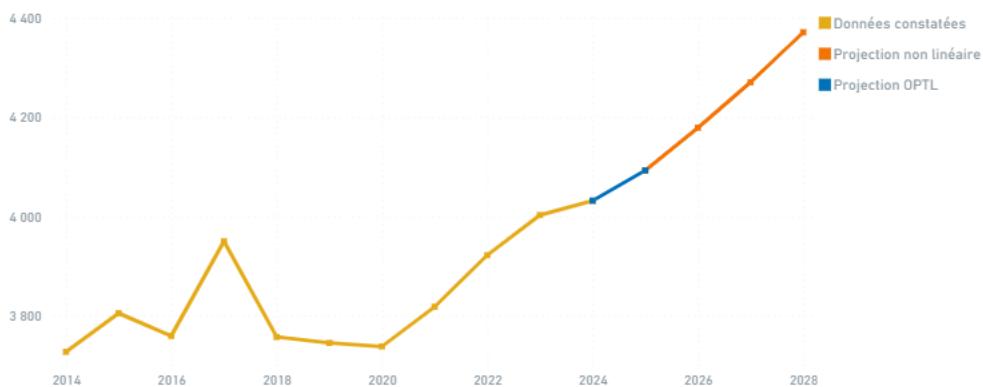
Le métier de conducteur, qui représente 82 % à 85 % des effectifs totaux du secteur, présente un profil beaucoup plus chaotique.

Contrairement à la courbe globale lisse, celle des conducteurs subit une chute brutale entre 2021 et 2022, passant d'environ 5 920 à 5 380 salariés.

Le modèle non linéaire indique une hausse allant jusqu'à 7 794 conducteurs en 2028.

Focus projection des effectifs - TRS

Projection des effectifs



Type de projection	R2	MAE
Projection non linéaire	72 %	46

Comment choisir la projection la plus adaptée ?

- Le R² indique si le modèle explique bien les données. Plus c'est proche de 1 mieux c'est.
- Le MAE et l'erreur moyenne en nombre de salariés. Plus c'est faible plus la projection est précise. Ex. : MAE = 100 → le modèle se trompe de 100 salariés en moyenne)

Le modèle plus adapté c'est celui avec les R² le plus élevé et MAE le plus faible

Cette projection montre une dynamique de croissance très soutenue, contrastant avec le ralentissement observé dans les secteurs marchandises ou voyageurs.

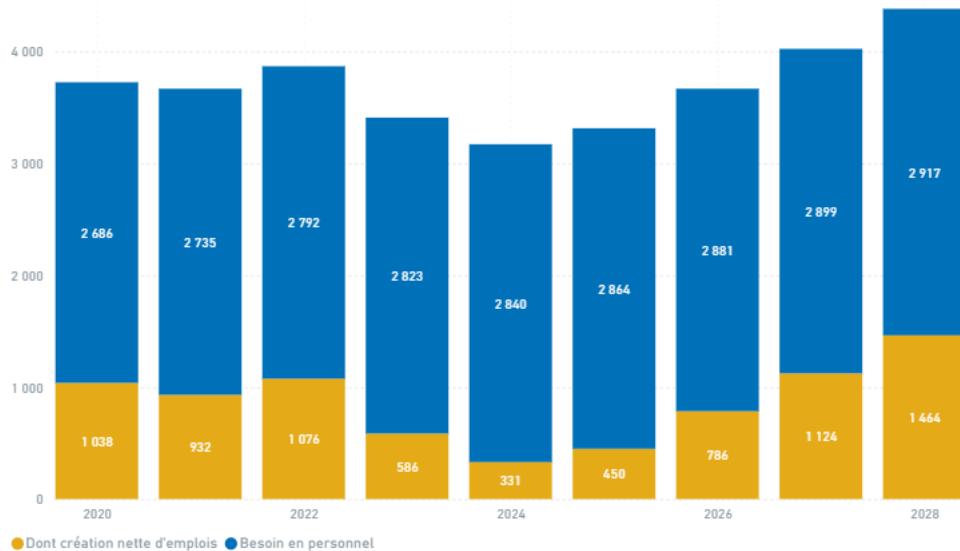
Après une période de forte volatilité entre 2014 et 2020, les effectifs de la conduite sanitaire sont entrés dans une phase de croissance quasi-linéaire très marquée, passant d'environ 5 388 à plus de 6 820 salariés en seulement quatre ans.

Le secteur sanitaire montre une projection qui s'accélère. L'effectif devrait franchir le cap des 7 794 salariés d'ici 2028.

Là où les conducteurs de marchandises ou de voyageurs ont connu des creux importants après 2021, le secteur sanitaire a maintenu une courbe ascendante continue, dès la sortie de la crise sanitaire.

Le graphique révèle un secteur "en tension de croissance". La pente de la projection 2024-2028 est plus rapide que celle de la période 2014-2020, suggérant que les besoins de recrutement s'intensifient sous l'effet de facteurs structurels (vieillissement, soins ambulatoires) plutôt que conjoncturels.

Besoin annuels de nouveaux entrants



Le graphique présente les besoins annuels de nouveaux entrants sur la période 2020–2028, en distinguant le besoin en personnel et la création nette d'emplois, dont la somme constitue le besoin total annuel.

Entre 2020 et 2021, le besoin en personnel augmente de 49 personnes, passant de 2 686 à 2 735, tandis que la création nette d'emplois diminue de 106 personnes, de 1 038 à 932. Le besoin total recule ainsi de 57 personnes, de 3 724 à 3 667.

Entre 2021 et 2022, le besoin en personnel progresse de 57 personnes, atteignant 2 792, et la création nette d'emplois augmente de 144 personnes, pour atteindre 1 076. Le besoin total augmente alors de 201 personnes, passant à 3 868.

Entre 2022 et 2023, le besoin en personnel augmente de 31 personnes, de 2 792 à 2 823, tandis que la création nette d'emplois diminue fortement de 490 personnes, de 1 076 à 586. Le besoin total diminue de 459 personnes, pour s'établir à 3 409.

Entre 2023 et 2024, le besoin en personnel progresse de 17 personnes, atteignant 2 840, alors que la création nette d'emplois diminue de 255 personnes, passant de 586 à 331. Le besoin total recule de 238 personnes, pour atteindre 3 171.

Entre 2024 et 2025, le besoin en personnel augmente de 24 personnes, de 2 840 à 2 864, et la création nette d'emplois progresse de 119 personnes, atteignant 450. Le besoin total augmente de 143 personnes, pour s'établir à 3 314.

Entre 2025 et 2026, le besoin en personnel augmente de 17 personnes, passant à 2 881, et la création nette d'emplois progresse de 336 personnes, de 450 à 786. Le besoin total augmente de 353 personnes, atteignant 3 667.

Entre 2026 et 2027, le besoin en personnel progresse de 18 personnes, de 2 881 à 2 899, tandis que la création nette d'emplois augmente de 338 personnes, de 786 à 1 124. Le besoin total augmente de 356 personnes, pour atteindre 4 023.

Entre 2027 et 2028, le besoin en personnel augmente de 18 personnes, atteignant 2 917, et la création nette d'emplois progresse de 340 personnes, de 1 124 à 1 464. Le besoin total augmente de 358 personnes, pour s'établir à 4 381.

Sur l'ensemble de la période 2020–2028, le besoin en personnel augmente de 231 personnes (+8,6 %), la création nette d'emplois augmente de 426 personnes (+41,0 %), et le besoin total progresse de 657 personnes, passant de 3 724 à 4 381, soit une hausse de 17,6 %.

Projection des besoins en formation d'accès par familles de métiers

Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers

Métier		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Logistique	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	72	22	2 069	-563	-360	44	77	109	143
	Remplacement annuel des départs	215	216	325	295	277	279	281	282	284
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	287	238	2 394	-267	-84	323	357	392	427
Exploitants transport	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-247	7	1 493	525	-78	48	83	119	155
	Remplacement annuel des départs	199	199	278	305	301	304	306	308	309
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	-48	206	1 770	831	224	352	389	427	465
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	1 564	-369	-2 168	694	256	310	542	775	1 010
	Remplacement annuel des départs	2 042	2 023	1 909	1 945	1 959	1 975	1 987	1 999	2 012
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	3 607	1 654	-260	2 639	2 214	2 285	2 529	2 775	3 021
Autres	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-351	1 272	-317	-71	513	48	84	120	156
	Remplacement annuel des départs	230	297	280	276	303	306	308	310	312
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	-121	1 569	-37	206	817	354	392	430	468
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	1 038	932	1 076	586	331	450	786	1 124	1 464
	Remplacement annuel des départs	2 686	2 735	2 792	2 823	2 840	2 864	2 881	2 899	2 917
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	3 724	3 667	3 868	3 409	3 171	3 314	3 667	4 023	4 381

L'étude analyse les besoins en nouveaux entrants dans la logistique, les exploitants transport, les conducteurs et autres, en cumulant les créations nettes d'emplois et le remplacement des départs.

Les métiers de conducteurs constituent le pilier central du secteur, représentant environ 70 % des besoins globaux en nouveaux entrants sur l'ensemble de la période.

Le remplacement des départs, principalement dû aux retraites, demeure un indicateur stable et prévisible pour tous les métiers contrairement aux créations d'emplois.

Les métiers de la logistique ont connu un pic exceptionnel de demandes en 2022 avant de subir une correction brutale les années suivantes.

Les besoins pour les exploitants transport affichent une progression régulière et constante après une année 2020 marquée par un recul.

Le secteur des conducteurs subit des variations extrêmes, passant d'une forte suppression nette d'emplois en 2022 à une reprise massive dès 2023.

Le besoin global en nouveaux entrants devrait atteindre son niveau le plus haut en 2028 avec plus de 4 300 postes à pourvoir.

La volatilité des chiffres entre 2022 et 2024 suggère une période d'ajustements structurels importants au sein de la filière.

En fin de période, la hiérarchie des besoins se stabilise au profit des conducteurs, suivis des exploitants transport et de la logistique.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

—
optl@optl.fr